



10 ans de politique handicap : bilan



ACCESSIBILITÉ 14

La FNATH au service des accidentés de la vie



VIE SOCIALE 18

Priorité enfance avec l'association "La vie au grand air"



VIE SOCIALE 19

Centre de secours recherche volontaires



ILS FONT JARNY 20

L'escalade, un sport complet



DÉVELOPPEMENT DURABLE 22

L'AMAP du Jarnisy est née

AGENDA DE MI-MAI À OCTOBRE 2018

DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES À JARNY*

MAI

- JEUDI 17** : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
DIMANCHE 20 : concours Agility organisé par le Club d'éducation canine au stade du Bois du Four de 8h à 18h
DIMANCHE 27 : loto organisé par l'APE Mon école, Mon Avenir à la salle Jean Lurçat
JEUDI 31 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

JUIN

- SAMEDI 2** : braderie du Secours Populaire Français à la salle Jean Lurçat
SAMEDI 2 : gala de danse mixte de la MJC à l'Espace Gérard Philippe à 14h et 20h
LUNDI 4 AU VENDREDI 8 : exposition du Souvenir Français à la salle Jean Lurçat
JEUDI 7 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
VENDREDI 8 : Nuit du volley organisée par l'USJ Volley à la salle Auguste Delaune à partir de 19h30
SAMEDI 9 : gala de danse moderne de la MJC à l'Espace Gérard Philippe à 14h et 20h
SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 : concours Obéissance organisé par le Club d'éducation canine au stade du Bois du Four de 8h à 18h
LUNDI 11 : journée mondiale du tricot organisée par l'association Tricothé à la Maison des associations de 9h à 18h
JEUDI 14 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
SAMEDI 23 : Fête de la musique organisée par Calinours et Sport Détente, Maison des associations de 17h à minuit
JEUDI 28 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

JUILLET

- JEUDI 5** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
JEUDI 19 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
MARDI 24 : collecte de sang par l'Amicale des Donneurs de Sang du Jarnisy au centre Jules Romains de 15h30 à 19h30

AOÛT

- JEUDI 2** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
DIMANCHE 5 : vide grenier organisé par l'association du Patural Joly dans le quartier même de 6h à 18h
JEUDI 9 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
MERCREDI 15 : fête de la grotte à Moulinelle

SEPTEMBRE

- SAMEDI 1^{er}** : braderie du Secours Populaire à la salle Jean Lurçat
DIMANCHE 2 : loto organisé par le Comité d'entraide aux Personnes Handicapées à la salle Jean Lurçat
JEUDI 6 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
DIMANCHE 9 : Transjarnysienne organisée par l'USJ Cyclotourisme et Randonnée pédestre, centre Jules Romains de 7h à 14h
DIMANCHE 9 : loto organisé par la Croix-Rouge Française à la salle Jean Lurçat à 14h30
JEUDI 13 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
SAMEDI 15 : loto organisé par l'association MAHÉ à la salle Jean Lurçat
SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 : salon des commerçants organisé par l'ACAJ à la salle Jean Lurçat
JEUDI 27 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30
DIMANCHE 30 : loto de l'USJ Football à la salle Jean Lurçat

OCTOBRE

- JEUDI 4** : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 : concours national de la Photo organisé par le Photo Ciné-Club des Cheminots du Jarnisy à la salle Jean Lurçat
JEUDI 11 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
JEUDI 25 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30
JEUDI 25 : collecte de sang par l'Amicale des Donneurs de Sang du Jarnisy à la salle Jean Lurçat de 15h30 à 19h30
DIMANCHE 28 : loto organisé par l'association Calinours à la salle Jean Lurçat
MARDI 30 : repas dansant des enfants, organisé par la FCPE à la salle Jean Lurçat
MERCREDI 31 : braderie d'automne du Secours Catholique à la Maison des associations de 9h à 17h

* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des "fiches associations" adressées annuellement par le service Sport/Loisirs, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex
Tél: 03 82 33 14 54 ■ Fax: 03 82 33 68 76
site Internet: <http://www.jarny.fr>

JARNY MAG - n° 28 - mai 2018 ■ Directeur de la publication: Jacky Zanardo
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo : Ville de Jarny
Conception & réalisation : anagram - 54000 Imprimé par : Digit'Offset - Marly à 4 400 exemplaires sur papier recyclé

2 - AGENDA**3 - ÉDITO DU MAIRE****4 - TRAVAUX / URBANISME**

Travaux réalisés de janvier à mai
Travaux réalisés par le SIAJ sur la commune de Jarny

6 - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Assemblées générales des quartiers
Budget d'Initiatives Citoyennes (BIC)
Budget Participatif 2018
Les évènements à venir
Le Conseil de Jeunes

10 - FINANCES

Budget 2018 : maintien du cap

12 - ACCESSIBILITÉ

10 ans de politique handicap : bilan
Entretien avec Gustave Salvador de la FNATH

16 - TRANSPORT

Le réseau Le Fil en service à Jarny

18 - VIE SOCIALE

Entretien avec Younès Nassimi et Céline Reichling (association "La vie au grand air")
Entretien avec le Lieutenant Julien Dall'Asen, sapeur-pompier

20 - ILS FONT JARNY

Entretien avec Hugo Chatard (Club d'escalade)

21 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fête de la Nature le 2 septembre
Animations à la Maison de l'Environnement
Récupérateurs d'eau de pluie
Entretien des extérieurs
Entretien avec Joël Grosjean, Andrée Fendler et Ghislaine Burki (AMAP du Jarnisy)

23 - ÉTAT CIVIL**24 - CULTURE**

Journée du Patrimoine le 16 septembre
Programmation culturelle à Jarny
Médiathèque : programme à venir

27 - CA S'EST PASSÉ À JARNY

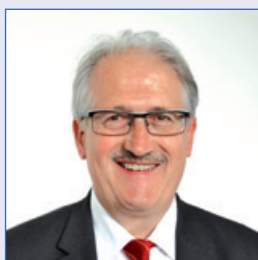
Repas des aînés
Festivités de Carnaval

28 - ANIMATION / JEUNESSE

Fête foraine du 26 au 29 mai
Fête nationale le 13 juillet
Thé dansant des aînés le 21 octobre
Plein Air de Rock le 2 juin
Centres aérés d'été

30 - TRIBUNE LIBRE**32 - ÉVÈNEMENT À VENIR**

Fête de la musique le 24 juin

**Jacky Zanardo**

Maire de Jarny
Président de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences

Les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 2001

Au travers du budget 2018, la Municipalité poursuit son engagement en faveur du développement et de l'attractivité de la ville. En ces temps de pénuries des dotations de l'Etat, la Ville de Jarny refuse l'immobilisme et poursuit ses investissements tout en préservant le porte-monnaie de ses habitants. En effet, les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 2001 !

La Ville est en bonne santé financière. Aucun emprunt n'a été souscrit depuis 2013. Notre capacité de désendettement ne s'étale que sur 5 ans ; ce qui est remarquable. Nous dégageons de l'autofinancement qui permet d'assumer la majeure partie de nos investissements.

Nous veillons à trouver le bon équilibre entre la rigueur budgétaire et un programme d'investissement dynamique. Cette année encore, nous mènerons une politique d'investissement volontariste avec un plan de rénovation des écoles (250 000 €) et des équipements sportifs (556 000 €) mais également du château de Moncel (250 000 €). L'ancienne caserne des pompiers sera réhabilitée pour y accueillir les services techniques. Un important effort sera porté sur la rénovation des voiries qui bénéficiera d'une enveloppe budgétaire de plus de 1,2 millions d'euros !

Cette année, il est également prévu d'initier une étude sur la requalification des anciens abattoirs en halle sportive ainsi que sur le futur centre de santé. A cela s'ajoute la vente de terrain à un bailleur social pour la construction de 42 logements à destination des seniors.

Le budget 2018 impacte positivement le cadre de vie et donc le quotidien des Jarnysiens tout en préparant l'avenir.

Travaux réalisés de janvier à mai 2018



BÂTIMENT

L'école de musique de Jarny a fait l'objet d'une mise en peinture des couloirs.

Les travaux se sont poursuivis par la création d'une salle de percussion de 80 m². Ils ont porté notamment sur l'isolation thermique et phonique (sol, murs, plafond), l'installation de radiateurs et d'éclairage LED...

Leur coût : 15 000 €

Jacqueline Masson, peintre de la Ville, sur le chantier de création de la salle de percussion



VOIRIE

Les travaux dans les domaines de la voirie et de l'eau, ont été les suivants :

- rebouchage des nids de poules
- mise en place de balises rue des Mines
- mise en place de panneaux de signalisation de police avenue Lafayette et rue Victor Hugo
- rafraîchissement des lignes jaunes.

Des travaux de renouvellement de branchements vétustes ont été réalisés rue de Verdun par l'entreprise WH de Sainte-Marie-aux-Chênes.

Coût prévisionnel : 70 000 € TTC

Changement des branchements vétustes rue de Verdun



Travaux réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy (SIAJ) sur la commune de Jarny

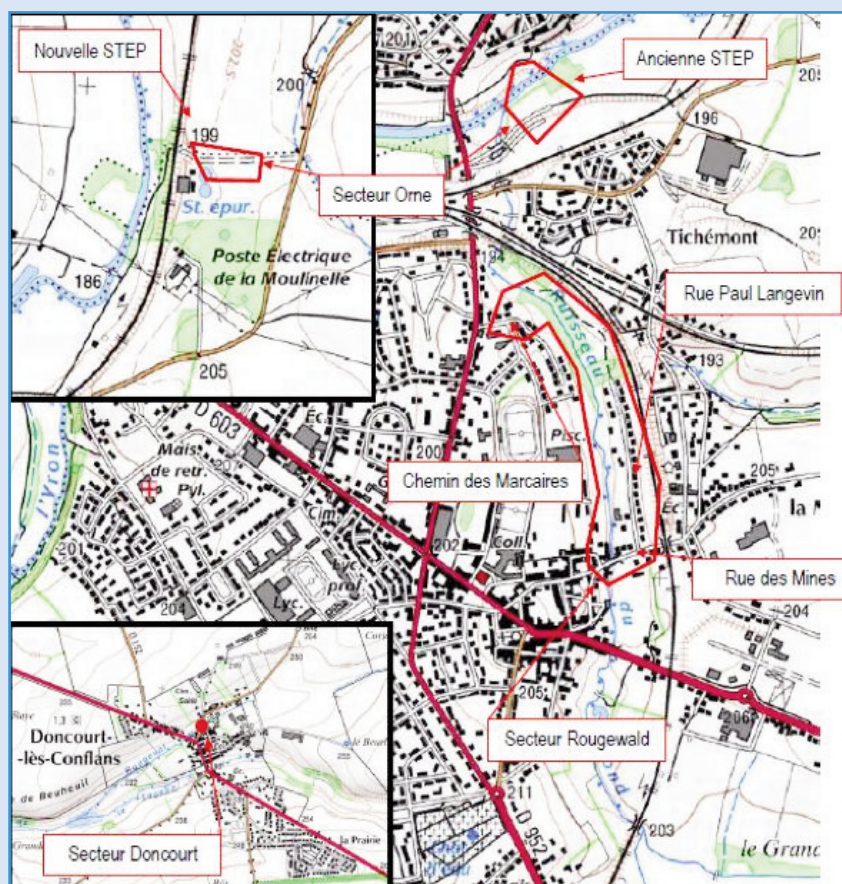
Afin d'optimiser le fonctionnement du système d'assainissement et participer à l'amélioration et à la préservation de la qualité du milieu naturel, le SIAJ engage un programme de travaux à Jarny qui débutera au cours du 2^{ème} semestre 2018 pour une durée de trois ans.

RUE DES MINES – 289 200 €

- Reprise de l'ensemble des réseaux d'assainissement existants rue des Mines et rue de Lorraine sur un collecteur unique ;
- Mise en place d'un déversoir d'orage en béton armé sous trottoir ;
- Pose d'une conduite sous trottoir vers le Rougewald, à l'aval du pont existant.

RUE PAUL LANGEVIN – 492 000 €

- Pose d'une conduite de collecte et de transfert des eaux usées et des eaux pluviales depuis la rue des Mines jusqu'à l'aval de la rue Paul Langevin. Le réseau existant de la rue Paul Langevin sera conservé en l'état, avec les avaloirs de la rue qui continueront à s'écouler vers le Rougewald ;
- Pose d'une conduite de collecte des eaux usées depuis les abords du Rougewald, sous espaces verts, dans un chemin, pour une reprise du collecteur d'eaux usées d'une partie du lotissement des Marcaires, vers la rue Paul Langevin ;
- Reprise de l'ensemble des branchements des habitations de la rue ;
- Démolition des seuils des déversoirs d'orage existants le long du Rougewald, afin que les eaux pluviales de voirie s'écoulent directement dans le cours d'eau.



POSE D'UN COLLECTEUR LE LONG DU ROUGEWALD – 308 400 €

- Pose d'une conduite de transfert des eaux usées et des eaux pluviales, sous espaces verts ;
- Réalisation d'un chemin d'accès au poste de relevage en parallèle du tracé de la conduite projetée.

CHEMIN DES MARCAIRES – 250 800 €

- Reprise de l'ensemble des réseaux d'assainissement existants chemin des Marcaires sur un collecteur unique sous chaussée ;
- Mise en place d'un déversoir d'orage en béton armé sous chaussée ;
- Reprise de la conduite d'eaux usées d'une partie du lotissement des Marcaires ;
- Reprise de l'ensemble des branchements des habitations du chemin descendant vers le vallon.

RÉALISATION D'UN BASSIN D'ORAGE DE 910 M³ QUARTIER DE MOULINELLE – 1 291 200 €

- Mise en place d'un poste de refoulement sous espaces verts ;
- Réalisation d'un bassin d'orage de 910 m³ en béton armé.

Les actualités de la démocratie participative

Depuis 2002, la Ville de Jarny s'est attachée à développer une politique de démocratie participative afin que chaque Jarnysien puisse s'approprier sa ville et son évolution. Ont ainsi été mis en place des comités de quartier et leurs assemblées générales en 2002, le Fonds d'Initiatives Citoyennes en 2004, le budget participatif en 2009, le Conseil de Jeunes en 2015, en plus des dizaines de concertations organisées chaque année pour précéder les travaux de voirie et les grandes actions publiques.

1. LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES QUARTIERS 2018 - LE BILAN

Comme chaque année, à l'occasion des Assemblées Générales des quartiers, le Maire et l'équipe municipale sont allés à la rencontre des Jarnysiens les 12 et 15 février 2018 au Centre-Gare, à Droitaumont, aux Lotissements et à Moulinelle.

Ces temps ont permis aux élus, aux techniciens et à la centaine d'habitants présents d'échanger sur la vie des quartiers, les travaux en cours et les futures transformations de Jarny. Ont ainsi été évoqués les finances municipales, les travaux en cours et les grands projets de la Ville.

Les Jarnysiens ont pu poser librement et directement toutes leurs questions à la Municipalité. Divers aménagements ont été pris en compte pour encore mieux vivre à Jarny : travaux de voirie et de sécurisation, problématiques de voisinage et d'incivilités, propositions de valorisation du cadre de vie...

Ces réunions ont également permis aux référents des comités de quartier de dresser leur bilan d'activité et d'inviter les habitants volontaires à les rejoindre pour réfléchir ensemble sur leur quartier et le rendre plus convivial.

Les réunions se sont enfin conclues par une présentation du budget participatif 2018. Les Jarnysiens présents ont pu procéder au vote et indiquer les travaux qu'ils souhaitaient voir réaliser dans leur quartier.

Assemblée Générale des Lotissements



2. LA CRÉATION DU BUDGET D'INITIATIVES CITOYENNES - UN SOUTIEN AUX PROJETS D'HABITANTS

Mis en place en 2004, le Fonds d'Initiatives Citoyennes (FIC) avait pour vocation de soutenir les prises d'initiatives des citoyens dans la mise en œuvre de projets ponctuels d'intérêt général. Afin de simplifier sa procédure et de le prolonger, le FIC s'est transformé en mars 2018 en Budget d'Initiatives Citoyennes (BIC).

Vous avez une idée, un projet ? Fête de quartier, projet de solidarité, valorisation du patrimoine, débat citoyen... ? Vous pouvez vous appuyer sur le Budget d'Initiatives Citoyennes ! Simple et efficace, le BIC est au service d'une démarche de citoyenneté active :

> **Il est ouvert à toute personne agissant bénévolement**, à titre individuel ou collectif ;

> **Il est ouvert à tout type de projet** (social, solidaire, sportif, culturel, festif, scientifique...), non lucratif, qui relèverait de l'intérêt général, donc de l'amélioration du cadre de vie et du renforcement des liens entre les habitants ;

> **Il repose sur une démarche simple** : si vous avez une idée de projet aboutie, contactez le service Démocratie Participative qui répondra à toutes vos questions, vous transmettra une fiche-projet à remplir (descriptif de l'idée, budget prévisionnel) et vous accompagnera dans chacune des étapes ;

> **Le projet sera étudié par une commission d'évaluation**, composée de 4 habitants et de l'adjoint au Maire chargé de la démocratie participative, qui votera le financement de l'action à partir de critères objectifs ;

> **Vous pourrez recevoir jusqu'à 700 €** (et jusqu'à 900 € si le projet relève du développement durable, de la sensibilisation au handicap ou de la construction d'espaces participatifs de débat/information) ou 500 € et 600 € si vous êtes constitués en association.

Détail du règlement sur www.jarny.fr, rubrique **vie citoyenne**. Plus d'information auprès du service Démocratie Participative / Tél : 03 82 33 67 13 / Mail : demopart@jarny.fr



3. BUDGET PARTICIPATIF 2018 - LES RÉSULTATS DU VOTE

Depuis 2009, le budget participatif met les citoyens au cœur des choix de leur Ville. Ce sont eux qui ont la parole. Ce sont eux qui décident des futurs projets qui seront réalisés dans Jarny à hauteur moyenne de 200 000 €. En septembre 2017, les Jarnysiens ont ainsi imaginé 203 projets en matière de voirie, de sécurité et de cadre de vie pour encore mieux vivre dans leur ville. La faisabilité de toutes ces suggestions a alors été analysée par les services municipaux et 61 projets ont été retenus. Du 5 février au 3 mars 2018, en votant, les habitants ont décidé de la réalisation de 18 projets, pour un montant total de 240 740 € :

TOUT JARNY

- Sécuriser les passerelles des sentiers de randonnée pour 7 000 € (avec 100 voix)

CENTRE-GARE

- Créer une aire de jeux pour les 3-8 ans à proximité de l'Aquapôle pour 26 000 € (avec 73 voix)
 - Installer des gradins au gymnase Auguste Delaune pour 16 000 € (avec 69 voix)
- Installer une structure de jeux dans la cour de l'école maternelle Langevin Wallon pour 20 000 € (avec 61 voix)
 - Créer un chemin piétonnier pour les enfants rue Lionel Billas pour 5 060 € (avec 58 voix)

MOULINELLE

- Refaire la cour de l'école élémentaire Marcel Pagnol pour 35 000 € (avec 123 voix)
- Aménager l'aire de jeux de la rue des Tilleuls pour 25 000 € (avec 93 voix)
- Rénover la salle de quartier, rue du Champ Tortu pour 9 000 € (avec 60 voix)
- Mettre un panneau "priorité à droite" au rond-point des rues des Mines, des Ormes, Sainte Barbe et de la Route de Giraumont pour 1 000 € (avec 60 voix)
- Créer un passage piéton en face du Petit Etang, rue de Metz pour 200 € (avec 52 voix)

LOTISSEMENTS

- Elargir le trottoir et refaire des places de stationnement le long de la maison de retraite, rue Emile Zola pour 29 130 € (avec 52 voix)
 - Réinstaller l'aire de jeux rue Jacques Duclos pour 25 000 € (avec 51 voix)
- À noter : la réalisation sera précédée d'une phase de consultation des habitants
- Poser des ralentisseurs aux abords des écoles Saint Exupéry et Yvonne Imbert pour 9 780 € (avec 43 voix)
- Prolonger l'itinéraire cyclable de la Cartoucherie au centre-ville pour 3000 € (avec 42 voix)

DROITAUMONT

- Créer un parcours sportif pour adultes au Domaine de Moncel pour 25 000 € (avec 98 voix) - À noter : la réalisation sera précédée d'une phase de concertation avec les habitants
- Remplacer le préau de l'école Pablo Picasso pour 25 000 € (avec 84 voix)
- Eclairer le parking de l'école Pablo Picasso pour 8 700 € (avec 65 voix)

Cette année, 397 Jarnysiens ont pris part au vote, soit 96% de plus que l'année dernière ! Pour pouvoir financer encore plus de projets dans le cadre du budget participatif 2018, la réfection de la cour de l'école Marcel Pagnol, largement plébiscitée, sera financée sur un budget différent.

LA MUNICIPALITÉ REMERCIE LES 100 JARNYSIENS QUI ONT IMAGINÉ DES NOUVEAUX PROJETS POUR JARNY ET LES 397 JARNYSIENS QUI ONT PRIS PART AU VOTE DE CEUX-CI.

4. LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

LE PIQUE-NIQUE DES COMITÉS DE QUARTIER

Le pique-nique des comités de quartier sera organisé cette année **le 10 juin à l'espace Rachel Foglia** (rue des Écoles). **Rendez-vous à partir de 12h** (repas tiré du sac) pour un moment de convivialité avec des habitants de tous les quartiers !

De 9h à 12h, le pique-nique sera précédé par un **forum dédié au bilan des 15 années d'existence des comités de quartier**. Quels doivent-être leurs champs d'action ? Comment faire encore plus participer les habitants ? Comment animer la vie des quartiers ? Tous les Jarnysiens sont les bienvenus pour contribuer à la réflexion collective !



LA RÉCEPTION DES NOUVEAUX JARNYSIENS

Parce qu'il semble essentiel que les arrivants s'approprient leur ville et s'y sentent bien, le Maire et l'équipe municipale accueilleront les nouveaux Jarnysiens le **samedi 15 septembre 2018 à la Mairie**, autour d'un café et d'une visite commentée de la ville en bus.

Conviviale, cette matinée d'échanges sera l'occasion de présenter la ville et son histoire, de disposer de quelques documents utiles et de rencontrer les élus.

Si vous avez déclaré votre arrivée dans la commune à la Mairie, vous serez destinataire d'une invitation à votre domicile. Il vous suffira de remplir et de nous renvoyer le coupon-réponse. Vous pouvez également vous inscrire directement auprès du service Démocratie Participative : demopart@jarny.fr ou **03 82 33 67 13**.



LES VISITES DE QUARTIER

Les 6, 7, 8 et 11 juin, le Maire et ses adjoints iront à la rencontre des Jarnysiens directement dans leurs quartiers. Les visites de quartier permettent aux élus, aux techniciens et aux habitants d'identifier ensemble les dysfonctionnements et les points d'améliorations envisageables sur l'espace public. Tous les Jarnysiens sont invités à ces temps de rencontre, destinés à apporter des réponses à toutes leurs questions sur leur secteur d'habitation ou sur la ville. Un itinéraire a été conçu pour chaque quartier, avec des points successifs de rencontre d'environ 20 minutes.

MERCREDI 6 JUIN : QUARTIER LOTISSEMENTS

17h00 : RDV à l'intersection des rues Cartoucherie et Louis Majorelle
17h20 : RDV à l'intersection des rues Montesquieu et Claude Debussy
17h40 : RDV à l'intersection des rues Bossuet et Louis Armand
18h00 : RDV à l'intersection des rues Charles Péguy et J-J. Rousseau
18h20 : RDV à l'intersection des rues Emile Zola et Henri Bezon
18h40 : RDV à l'intersection des rues de la Tuilerie et Albert ^{1er}

JEUDI 7 JUIN : QUARTIER DROITAUMONT

17h00 : RDV à l'intersection de l'avenue Wilson et de la rue Neuve
17h25 : RDV à l'espace vert rue Jean Rostand
17h50 : RDV à l'intersection des rues de la Chapelle et Gabriel Péri
18h15 : RDV à l'intersection des rues du Bois du Four et des Ecoles
18h40 : RDV à l'intersection des rues Sully et de Normandie

VENDREDI 8 JUIN : QUARTIER CENTRE-GARE

17h00 : RDV à l'intersection des rues Jean Jaurès et Victor Hugo
17h20 : RDV à l'espace vert rue Henri Rol-Tanguy
17h40 : RDV devant la Poste (avenue de la République)
18h00 : RDV à l'intersection de l'avenue Lafayette et de la rue Jean-Paul Sartre
18h20 : RDV à l'intersection de la rue Lionel Billas et du chemin des Marcaires
18h40 : RDV place de l'Eglise (rue Maurice Barres)

LUNDI 11 JUIN : QUARTIER MOULINELLE

17h00 : RDV à l'intersection de la route de Tichémont et de la rue des Magnolias
17h25 : RDV à la Grotte de Moulinelle (rue des Ormes)
17h50 : RDV à l'intersection de la route de Giraumont et de la rue du Champ Tortu
18h15 : RDV au carreau de mine de Jarny (rue Victor Prouvé)
18h40 : RDV à l'intersection des rues Simon Macherez et Abbé Vouaux

5. LE CONSEIL DE JEUNES PASSE À L'ACTION !



Elus en décembre 2017, Emilie Goutagny, Lilou Gaouaoui, Zoé Mathari-Thiebaut, Yaël Gornay, Evann De Toffoli-Ganaye, Noam Gueddoum, Apolline Boutard, Mailo Navacchi, Gwendoline Havenel, Lou-Madison Pierré, Enzo François-Koch, Sofiane Lakhdari, Eulalie Druaux, Kélya Panot-Mertz, Marilou Renkès, Chloé Boraccino, Pierre Bertrand, Lucas Bourger-Gautier, Inès Blouet et Victor Reichert, les 20 élus du Conseil de Jeunes (CDJ) se sont déjà réunis 5 fois pour réfléchir ensemble sur les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

Sur le mode du Conseil Municipal "adulte", le CDJ a été officiellement installé par le Maire de Jarny le samedi 17 février. Après avoir échangé avec lui sur ses missions, son travail quotidien et ses responsabilités, les jeunes élus ont procédé à l'élection de leur Maire : Apolline Boutard, qui les représentera pendant 2 ans.

Lors de l'ensemble de ces réunions, les jeunes élus ont affirmé leur volonté d'être utiles au plus grand nombre et ont en ce sens décidé de leurs premiers grands axes d'action :

- représenter les jeunes, en travaillant sur plusieurs projets de manière collective et démocratique avec leurs camarades de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème},
- aider les autres, en commençant par organiser un événement solidaire destiné à aider une association caritative,
- protéger l'environnement, en participant notamment à la Fête de la Nature le 2 septembre 2018,
- visiter l'Assemblée Nationale pour mieux comprendre le fonctionnement de l'action publique en France et partager avec les autres jeunes ce qu'ils ont appris en rédigeant un "Jarny Mag Junior".

Budget 2018 : maintien du cap malgré la tempête 18^{ème} année sans augmentation d'impôts



DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS À LA CONTRACTUALISATION

De 2013 à 2017, dans le cadre du programme de Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP), la Ville de Jarny, a subi une baisse de ses principales dotations versées par l'Etat : soit, en quatre ans, une perte cumulée qui avoisine les 1 M€. Un vrai brouillard budgétaire et une longue grisaille financière pour la Ville de Jarny comme pour d'autres communes. La Ville de Jarny a donc dû allumer ses phares financiers afin d'éviter la sortie de route budgétaire. L'année 2018 sera-t-elle l'année des éclaircies budgétaires ? La brume financière va-t-elle se dissiper ? Rien n'est moins sûr. Entre 2013 et 2017, l'Etat a réduit le niveau du carburant – en baissant le niveau des dotations versées – des collectivités afin qu'elles ralentissent (oubliant que la dépense publique, notamment en matière d'investissements publics locaux, joue un rôle majeur d'un point de vue social et économique). Aujourd'hui, le Gouvernement d'Édouard Philippe souhaite purement et simplement assister la conduite des collectivités, l'Etat serait donc un copilote... qui pourrait appuyer sur le frein ou tourner le volant ; c'est ce qu'on appelle la contractualisation.

Un nouveau plan d'économies chasse donc l'autre ! La Ville de Jarny, malgré cet état d'incertitude budgétaire et financière, a décidé de continuer à soutenir un programme d'investissement ambitieux et rigoureux.

Cette année encore, et ce pour la 6^{ème} année consécutive, nous n'avons pas recours à l'emprunt.

Nous avons fait un autre choix : rechercher et trouver un équilibre budgétaire sain et serein afin de développer les infrastructures et le niveau des services à destination de la population.

Ainsi, malgré la prorogation du programme d'austérité budgétaire qui frappe les finances locales (un effort de 13 milliards d'euros est demandé aux collectivités), la Ville de Jarny, pour 2018, comme pour les années précédentes, a maintenu et préservé nombre de programmes comme le budget participatif, les subventions aux associations, l'aide sociale facultative, le programme de rénovation des voies et réseaux... Ces choix sont possibles grâce à une gestion budgétaire saine et rigoureuse.

UNE GESTION SAINÉ ET SEREINE DES FINANCES

Faut-il le rappeler ? 2018 sera la dix-huitième année sans augmentation des taux de fiscalité directe locale ! En outre, depuis 2013, la Ville de Jarny n'a pas eu recours à l'emprunt (quand dans le même temps nombre de communes réduisaient leurs investissements ou avaient recours à l'emprunt). La capacité de désendettement

de la commune est très bonne : 5 ans. Autrement dit, il faudrait 5 ans à la Ville de Jarny pour rembourser l'entièreté de sa dette si elle consacrait son autofinancement audit remboursement. (Pour comparer, la moyenne nationale pour une commune semblable à Jarny est de 8 ans).

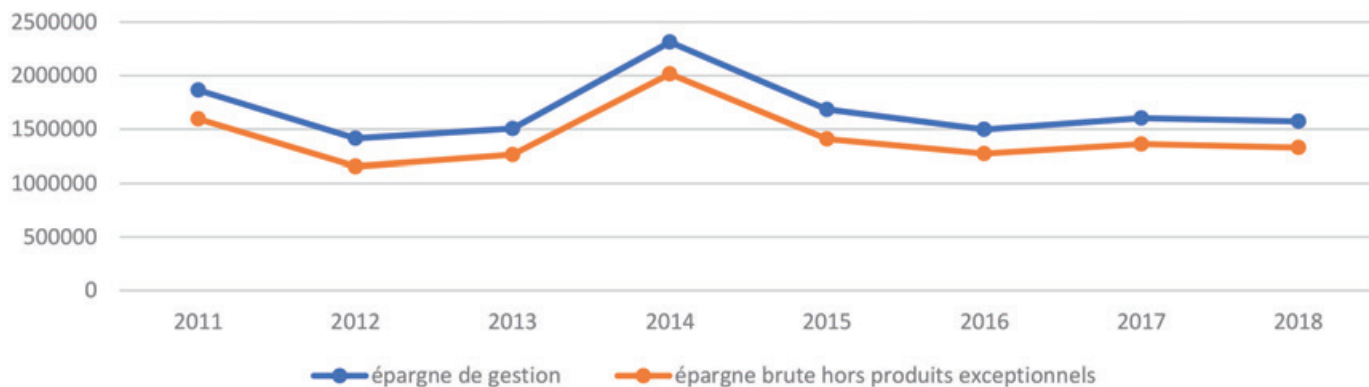
	2014	2015	2016	2017	2018
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 319 787	7 148 441	6 863 407	7 320 147	7 810 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 337 347	8 805 763	8 306 125	8 809 881	9 100 000
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 594 861	1 410 521	1 713 117	4 877 803	4 040 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 924 695	2 403 797	2 231 446	1 392 361	2 750 000

Évolution du budget principal de Jarny entre 2014 et 2018

En dépit de la baisse des dotations, (même si cette baisse continuera à avoir des conséquences tangibles et préjudiciables pour nos finances), la Ville de Jarny a su préserver un solde d'épargne lui permettant, principalement, de financer ses différents programmes d'investissement. Et ce faisant, de réduire sa dépendance vis-à-vis

des partenaires financiers. La gestion saine et sereine des finances de la Ville n'est pas une adaptation aux mesures gouvernementales. Elle est au contraire la garantie du bon usage des deniers publics, afin d'entretenir et d'aménager les équipements nécessaires à une ville comme Jarny.

Evolution des épargnes entre 2011 et 2018 pour la Ville de JARNY



LES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES 2018

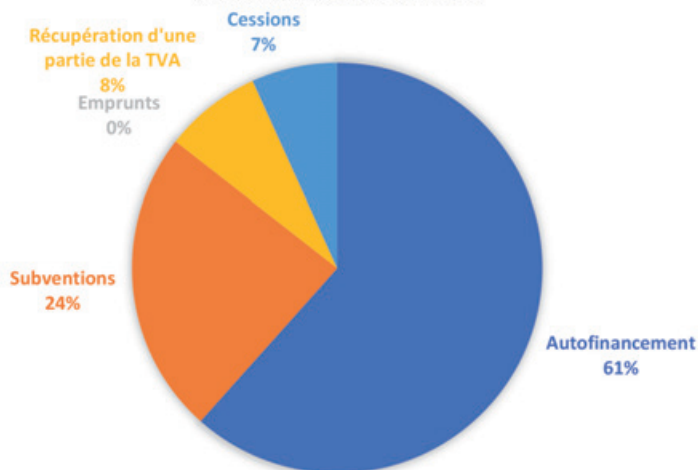
Le régime d'instabilité budgétaire et statutaire, mis en place par les gouvernements successifs, risque de perdurer. Pour l'instant, la Ville de Jarny maintient et développe son niveau de services à la population tout en continuant d'investir.

Pour 2018, la Ville de Jarny a de nouveau fait le choix de ne pas recourir au levier fiscal. L'exonération progressive de la taxe d'habitation va frapper durement les collectivités en termes d'autonomie financière. Dans les années qui viennent la Ville n'aura plus les coudées franches financièrement parlant.

Pour 2018, le programme d'investissement continue à être ambitieux et rigoureux, avec une articulation importante entre nos différentes compétences : l'aménagement des voies et de réseaux (dans la continuité de 2017 et des années précédentes, la Ville aménage et rénove sa voirie et son réseau d'eau) ; la rénovation et l'aménagement des bâtiments scolaires (toiture de l'école Langevin-Wallon pour 100 000 € par exemple) ou la rénovation d'équipements sportifs (200 000 € pour le terrain de tennis).

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2018	MONTANT
Programme de voiries	1 250 000
Travaux dans les écoles	250 000
Château de Moncel	250 000
Transformation de l'ancienne caserne des pompiers	220 000
Club-house de football	215 000
Rénovation du terrain de tennis	200 000
Budget Participatif 2018	200 000
Bâtiments communaux	179 000
Bâtiments sportifs	141 000
Projet de centre de santé	60 000
Total des principales opérations d'investissement 2018	2 965 000

STRUCTURE DU FINANCEMENT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2018



10 ans de politique handicap : le bilan

Le handicap concerne l'ensemble de la population et l'ensemble des domaines de la vie sociale (emploi, éducation, logement, culture, sport, accès aux droits...). Il s'agit d'un enjeu de société et d'une responsabilité collective. C'est pourquoi, la Municipalité de Jarny a décidé de mettre en place depuis 2008 une politique dédiée au handicap, afin de promouvoir un égal accès aux espaces publics et à la citoyenneté. Après 10 ans d'existence, la Ville a dressé un bilan de l'ensemble de ses actions, dans la perspective d'initier, d'ici l'automne 2018, une nouvelle charte sur le handicap.

L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Dans un premier temps, une délégation municipale spécifique a été créée. Catherine Guillon, 2^{ème} adjointe au Maire, est ainsi chargée des solidarités et du handicap. Les actions mises en œuvre concernent toutefois l'ensemble des services de la mairie : culture, fêtes et cérémonies, sports, loisirs, jeunesse, scolaire, environnement, citoyenneté, voirie, patrimoine... Le handicap est travaillé de façon transversale, il est pris en compte dans chaque domaine de compétence de la commune et à chaque étape.

Pour la culture, la médiathèque a pensé l'ensemble de ses services en partenariat avec des associations concernées par le handicap pour s'adapter :

- aux malvoyants : ordinateur adapté, fonds de livres en gros caractères, abonnement à la revue "Mieux voir", fonds de livres lus oralement, liseuse électronique, signalement des DVD avec fonction audiodescription,
- aux handicaps liés au langage : documents bilingues langue des signes/français, livres avec police adaptée aux dyslexiques, documents sur le handicap,
- aux handicaps mentaux : livres "faciles à lire et à comprendre".

Pour la jeunesse,

- **L'accès aux loisirs des enfants handicapés est favorisé par :**
 - la participation au dispositif Handiloisir54,
 - une balançoire pour personne porteuse de handicap (en cours d'installation au domaine de Moncel),
 - le soutien aux pratiques sportives associatives par le biais de la section USJ Handisport.
- **Une attention particulière est portée à la scolarité des enfants handicapés :** mise en accessibilité des bâtiments scolaires (aménagement de rampes, sanitaires pour personnes à mobilité réduite...), achat de matériels adaptés.
- **De plus, un guide "Access'cibles",** a été élaboré sur l'enfance (en plus du logement, du transport et de l'emploi) pour accompagner les parents

en présentant le cadre légal et les dispositifs existants au niveau national et local. Ces actions sont récapitulées dans un document de référence, élaboré en 2012 : la charte "Commune Handicap".

LES TRAVAUX POUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Après un diagnostic approfondi de la voirie, des espaces et bâtiments publics, la Ville a dédié une ligne budgétaire aux travaux d'accessibilité afin de pouvoir, chaque année :

- mettre aux normes les établissements recevant du public communaux (écoles, équipements sportifs et culturels, bâtiments administratifs, salles de quartier), à l'extérieur (réaliser des places de parking pour personnes en situation de handicap, normaliser le cheminement jusqu'à l'entrée principale du bâtiment en mettant en œuvre une bande de guidage) comme pour l'ensemble des parties intérieures utilisées par le public (sanitaires et signalétiques adaptés, élévateur pour personne à mobilité réduite s'il y a un ou plusieurs étages),
- faire le lien avec la préfecture pour les "Agendas d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public" réalisés par les établissements recevant du public de la commune,
- garantir un accueil adapté aux différents publics (système audio ou formation du personnel) dans les bâtiments administratifs et lors des animations organisées par la Ville,
- suivre le plan de mise en accessibilité de la voirie : au moins 2 % des places de stationnement sont aménagées et réservées aux personnes à mobilité réduite, mise aux normes de trottoirs et de chaussées lors de leur réfection (largeur, choix du revêtement, abaissé de trottoir, passage piéton, bande podotactile), adaptation du mobilier urbain et des panneaux de signalisation ... ,
- promouvoir l'accessibilité des sites environnementaux situés sur la commune : domaine de Moncel, petit Etang (rue Pasteur), chemin de découverte du Marais de Droitaumont (en partenariat avec le Conseil Départemental),
- ainsi, depuis 2010, 550 000 € de travaux ont été investis pour l'accessibilité, soit près de 70 000 € par an.

LE HANDICAP EN QUELQUES MOTS

La loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" définit le handicap comme la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, menant à des difficultés psychologiques, intellectuelles, sociales et/ou physiques. Les handicaps recouvrent des réalités et des situations très variables. Ils peuvent être moteurs, visuels, auditifs, psychiques, liés à une déficience intellectuelle ou à des maladies invalidantes.

TRÈS CONCRÈTEMENT :

- 12 millions de personnes sont touchées par un handicap en France
- 80 % des handicaps sont invisibles
- 85 % des personnes handicapées le deviennent après l'âge de quinze ans
- Au cours de sa vie, 1 personne sur 2 sera confrontée à une situation de handicap

L'accessibilité désigne l'ensemble des mesures mises en œuvre pour permettre à toute personne atteinte d'un handicap de se déplacer et d'accéder librement et en sécurité au cadre de vie, à tous les lieux, services produits et activités.

EXEMPLE : LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE RACHEL FOGLIA

Concrètement, ce travail sur l'accessibilité signifie que lors de la requalification de l'ancien carreau de mine de Droitaumont en 2017, il a été nécessaire d'adapter le bâtiment à l'ensemble des citoyens :

- Création de 2 places de stationnement adaptées, mise en place d'un cheminement adapté pour les piétons (de la rue à la salle et à l'espace festif) et de bandes de guidage,
- Installation d'un élévateur adapté (accès au RDC surélevé et au 1^{er} étage de la salle), construction de 4 sanitaires adaptés (salle et espace festif),
- Mise en place d'un éclairage garantissant le contraste des couleurs, marquage contrasté des marches d'escaliers, bandes d'éveil podotactiles, pour permettre le repérage de tous dans les lieux.



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

La Ville s'est également engagée dans un travail global sur l'image du handicap pour dépasser les préjugés et valoriser les êtres humains pour leurs compétences et leur créativité, et non leurs différences. Cela a donné lieu à des actions très différentes :

- communication régulière dans le Jarny Mag pour valoriser la richesse des actions mises en œuvre par les nombreuses associations du territoire,
- dialogue avec des centaines d'enfants lors d'événements annuels de sensibilisation (semaine du handicap, handisport...),
- organisation de séances de cinéma en audiodescription, de repas dans le noir, pour le grand public.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Un autre axe d'action important, qui dépasse largement les obligations légales, est l'engagement durable de la Ville à soutenir les associations qui travaillent sur le handicap ou les maladies invalidantes :

- Soutien et accompagnement des actions de l'USJ Handisport, acteur associatif central, qui favorise l'accès au sport des personnes handicapées adultes comme enfants. En plus d'apporter des subventions pérennes, la Ville répond favorablement aux demandes d'aménagements et d'équipements inhérentes à ces accueils (porte automatique à la salle Auguste Delaune, accès pour personnes handicapées au city-stade, abaissés de trottoirs, bandes podotactiles, vestiaire supplémentaire).
- Chaque année, la Ville agit pour faire participer les associations, les écoles et les services municipaux à la collecte des Bouchons d'Amour
- Relai de la campagne des Brioches de l'amitié qui se déroulera du 1^{er} au 7 octobre 2018.

UNE POLITIQUE CONSTRUITE DANS UN DIALOGUE CITOYEN



En 2008, la politique handicap de la Ville a reposé sur une réflexion collective avec la Commission Communale d'Accessibilité (CCA). Ouverte à tous les volontaires (individus comme associations), cette dernière a pour rôle de réfléchir sur l'accessibilité dans la ville et de participer à la mise en œuvre d'actions :

- Force de proposition, elle a permis de réfléchir et de proposer des axes d'action originaux
- Instance de veille, son expertise permet aux services techniques de prendre en compte plus finement les difficultés rencontrées au quotidien par les Jarnysiens en situation de handicap
- Lieu de décision, elle assure que les orientations de cette politique reposent sur un choix partagé et éclairé.

La CCA sera au cœur de l'élaboration de la nouvelle charte sur le handicap. Celle-ci sera coconstruite par les élus, les techniciens et les habitants. Elle sera le fruit de ces échanges de savoirs et de points de vue qui pourront enrichir et améliorer l'action publique.

FNATH : Une association au service

Dans l'indifférence générale des médias, plus de 200 travailleurs, dans notre pays, ont perdu la vie dans un accident du travail, dont le nombre global s'établit autour de 600 par heure travaillée. Qui parle de cet océan de malheurs et de souffrances ? Qui s'occupe de la prise en charge de tous ces dégâts dans la vie humaine ? Gustave Salvador, président de la section de la FNATH Joeuf-Homécourt-Auboué, Bassin de Briey nous informe.

Monsieur Salvador est un président "nature" pour une association qui revendique, à juste titre, le nom d' "Association des accidentés de la vie". Mineur dès son plus jeune âge, il a sillonné les routes du monde pour les besoins de son activité professionnelle et de ce fait rencontré sous les formes les plus diverses les dangers auxquels sont exposés quotidiennement les travailleurs.

MINEUR À 15 ANS

C'est à 15 ans qu'il entre dans le monde du travail à la mine de Trieux. *"A l'époque c'est l'âge à partir duquel on descendait au fond, même si le centre d'apprentissage nous enseignait d'autres métiers. Après mon service militaire, en 1963, les mines de fer en Lorraine sont en récession. J'ai donc décidé de rechercher une autre perspective, qui m'a été proposée par une entreprise de canalisation industrielle. C'est comme ça que j'ai été envoyé au Sénégal, monter une usine d'engrais chimiques à Dakar."*

VICTIME LUI-MÊME

Voilà comment débute une très riche carrière qui ensuite mènera Gustave Salvador des mines de potasse en Alsace jusqu'au Congo en qualité de chef d'équipe mécanicien ou de porion (contremaître). Il assumera aussi des fonctions de formateur pour des compresseurs et turbo d'alternateurs en France, mais aussi en Algérie, Pologne ou Russie. Dans l'exercice de toutes les fonctions occupées, Gustave Salvador sera exposé à divers dangers, à la fatigue et à l'insalubrité qui le rendront malade : dépôts fibreux sur la plèvre (plaques pleurales) et cancer de la gorge contre lequel il lutte toujours. En effet, c'est en 1976 que Gustave Salvador entre à la Compagnie minière d'Akokan au Niger pour extraire de l'uranium à 240 mètres sous terre. C'est dire le niveau des radiations subies et les conséquences des contacts avec ce minerai hautement radioactif. *"Beaucoup de mes collègues sont morts de cancers pulmonaires dus aux radiations. Comme eux, j'en*



exclusif des accidentés de la vie

ai aussi contracté un qui me limite dans mes déplacements et provoque des difficultés à respirer” indique le Président local de la Fnath. “D’une façon générale, il y avait de la poussière et de l’amiante partout” souligne Gustave Salvador, en particulier lors du démantèlement des usines sidérurgiques auquel il a participé sans aucune protection particulière.

GRÂCE À LA FNATH

C’est ainsi qu’il prend connaissance de l’existence de la Fnath à laquelle il adhère. “L’association m’a beaucoup aidé, notamment pour la reconnaissance de mes maladies professionnelles et des fautes inexcusables de mes multiples employeurs, parce qu’il m’ont exposé, avec mes collègues, à des dangers qu’ils connaissaient.” Tel est le fondement de son engagement au sein de l’association : “on m’a aidé, à mon tour je veux aider les autres.” Présente partout en France (1 500 sections dans 70 structures départementales ou interdépartementales), la FNATH accompagne les accidentés dans toutes les démarches nécessaires à l’ouverture des droits auprès de la Sécurité Sociale. Originaire de Villerupt, Gustave Salvador assume la présidence de la section locale qui étend désormais son activité jusqu’au Jarnisy. “En fait il y avait une section à Jarny qui a compté entre 30 et 40 adhérents, mais après le décès de Madame Gisèle Choisel qui présidait la section de Joeuf-Homécourt et du Jarnisy, le président du groupement départemental m’a demandé d’en prendre la responsabilité en l’associant à la section de Villerupt.”

8 PERMANENCES PAR MOIS

Désormais la section couvre en plus le territoire de Joeuf-Homécourt-Audun-le-Roman et le Jarnisy. Chaque mois, des permanences sont organisées à raison de 3 à Villerupt, 2 à Joeuf, 1 à Homécourt, 1 à Audun-le-Roman et 1 à Jarny. Chaque permanence permet de recevoir les personnes ayant besoin d’aide pour constituer leur dossier. “On n’est pas armé pour faire face seul à la paperasse administrative. C’est très compliqué et la Fnath, grâce à ses bénévoles et ses juristes, apporte le professionnalisme, la disponibilité, la fraternité nécessaires à la maîtrise des questions posées par les accidents du travail.”

LA PERMANENCE DE JARNY

Gustave Salvador, malgré les coups reçus assume avec une force physique et une détermination remarquable ses 75 ans. Chaque 4^{ème} lundi du mois, de 10 à 12h. dans une salle de l’Espace Gilbert Schwartz, mise à sa disposition par la municipalité, l’ancien mineur reçoit le public.

Après audition et discussion avec les personnes concernées, si le problème est plaidable, le président de la Fnath en informe tout de suite son interlocuteur. Les militants de la Fnath connaissent les lois, les délais à respecter, le rédactionnel administratif, ce qui facilite grandement les choses.

DU CAS PAR CAS

Il est en effet très important de savoir que l’expérience acquise par l’association lui permet de formuler des demandes très précises et au plus près de la situation particulière de chacun. c’est pourquoi, des résultats peuvent être obtenus dans l’intérêt des victimes d’accidents du travail, comme une indemnisation du préjudice subi, une rente pour la veuve de la victime ou ses ayants droits.

POUR TOUT CONTACT

**Comme le rappelle Gustave Salvador,
“chacun doit se convaincre qu’il ne faut pas renoncer
à ses droits sous prétexte que demander réparation
implique une somme considérable de papiers
à fournir et de longues procédures.
La Fnath est là pour aider les victimes !”.**

ADRESSE POSTALE

FNATH : Gustave Salvador - 2 route d’Audun-le-Tiche
54190 Villerupt

Téléphone

06 48 03 14 07

Courriel

gustavesalvador@gmail.com



Le réseau Le Fil en service à Jarny

LE CONTEXTE

Le Syndicat mixte des Transports du Bassin de Briey (ST2b) a été créé en novembre 2014 pour intervenir sur le territoire de deux intercommunalités : la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences et celle du Pays Audunois et du Bassin de Landres. Il regroupe 67 communes et 78 000 habitants. Ayant hérité dans un premier temps des lignes transférées par le Conseil Départemental, le ST2b a conçu puis engagé un appel d'offres pour l'élaboration d'un nouveau réseau de transports urbain, dans le cadre d'une Délégation de Service Public d'une durée de 7 ans. Le choix s'est porté sur l'offre de Bus Est Transdev, par un vote à l'unanimité du comité syndical le 15 novembre. Le nouveau réseau Le Fil a entamé son déploiement depuis le 2 janvier 2018.

+ D'INFOS SUR :
www.reseaufil.fr
SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :
www.facebook.com/ReseauLeFil/

LA NOUVELLE OFFRE

L'objectif de Bus Est Transdev est de proposer au ST2b un réseau restructuré, unifié et optimisé. Ce réseau doit répondre mieux aux besoins des habitants, faciliter l'accès aux services et simplifier la mobilité du territoire.

LE RÉSEAU EST COMPOSÉ DE :

3 lignes urbaines de proximité :

- fil 1 : Val de Briey ZAC Nord - Val de Briey Cartoucherie
- fil 2 : Auboué Curie - Jœuf EHPAD
- fil 3 : ZAC de Conflans - Jarny Droitaumont

3 lignes périurbaines qui relient les 3 pôles urbains :

- L101 : Val de Briey - Jœuf
- L102 : Val de Briey - Conflans-Jarny
- L103 : Conflans-Jarny - Jœuf - Moyeuivre

2 lignes périurbaines secondaires :

- L104 : Val de Briey - Audun-le-Roman
- L105 : Val de Briey - Piennes - Joudreville

L'ensemble de l'offre a été défini afin de faciliter l'usage du bus en proposant un réseau clair, lisible et efficace. Les 3 lignes de bus urbains permettent aux habitants de se déplacer de 7 h à 19 h, du lundi au samedi, avec des horaires cadencés et continus toute l'année.

LA BOUTIQUE

4 rue Léon Winsbach 54150 VAL DE BRIEY

La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 8h30-12h et 14h-17h et le samedi de 8h30-12h.

Un numéro de téléphone gratuit est mis à disposition des clients : 0800 710 054

TARIFS DES TITRES

Une gamme tarifaire accessible avec un titre unitaire à 1,50 € et un pass 10 titres à 10 €, soit 1 € le voyage.

L'abonnement mensuel tout public est à seulement 13 € et réduit à 9 € pour les moins de 26 ans et les plus de 60 ans. L'abonnement annuel est fixé à 130 € (90 € en tarif réduit).

ACHAT DES TITRES

L'achat d'un titre unitaire à 1,50 € se fait auprès des conducteurs dans les véhicules.

Pour tout achat de carte Le Fil, de rechargement d'abonnement sur la carte et pass 10 trajets à 10 €, il faut aujourd'hui se rendre à la boutique du Val de Briey.

Un système billettique est en cours d'installation. Il permettra tout type d'achat dans les véhicules d'ici quelques semaines.

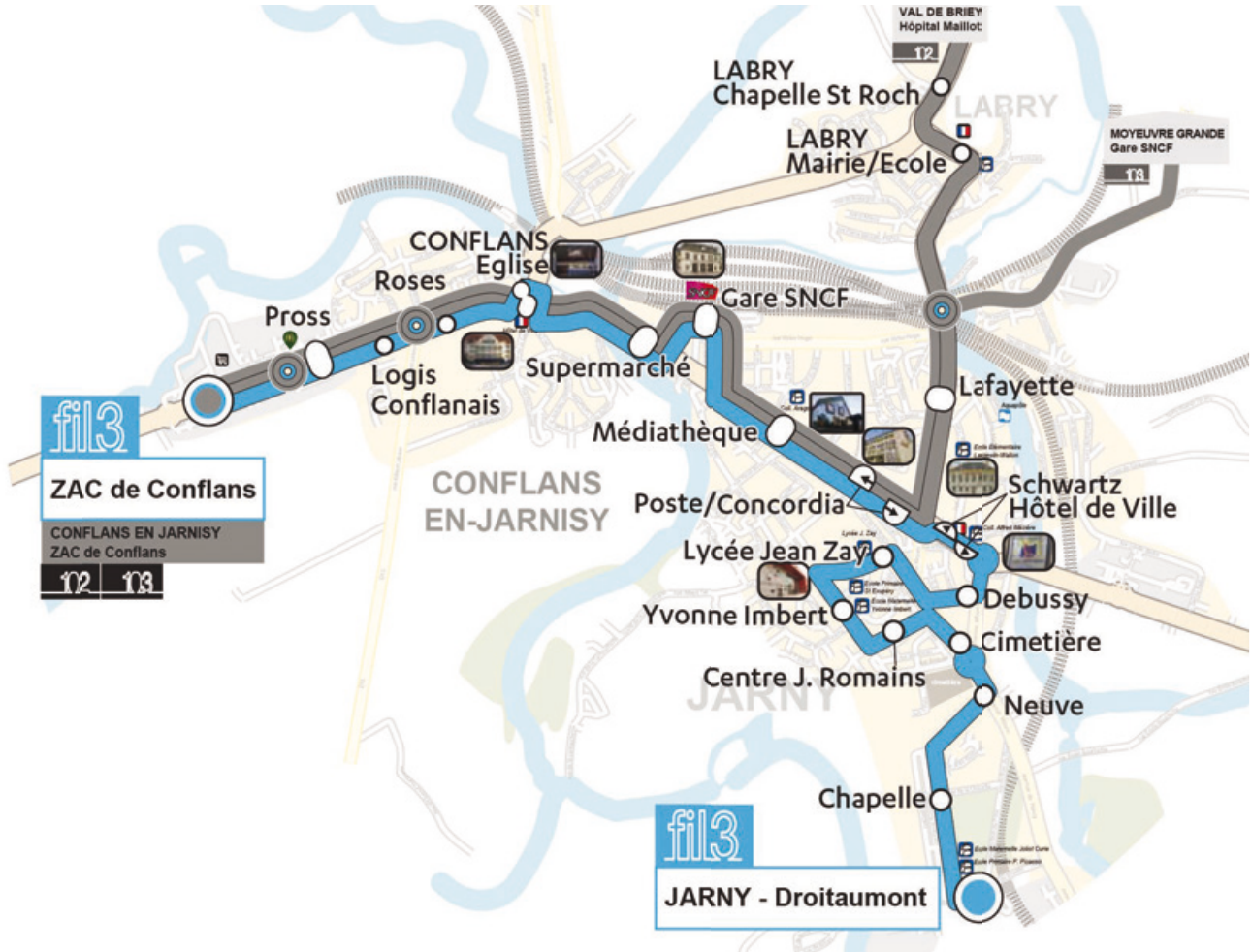
DES INNOVATIONS

Les clients pourront profiter du WIFI sur les lignes régulières et en boutique ou encore télécharger des nouvelles, ou des romans sur leur smartphone pour faire passer plus vite le voyage ou en attendant le bus...



fil3
Ligne Essentielle

ZAC Conflans \diamond Jamy Droitaumont



Liaison directe vers

Commerces	Ets scolaires	Structures sociales et institutions	Sport, culture et loisirs	Ets de santé
Leclerc, Intermarché, Mc Do, BUT, Mr Bricolage, Banques, Boulangerie, traiteurs... Commerces de proximité de Jarny...	Lycée Jean Zay, Collège L. Aragon, Collège A. Mézières...	Mairie, Gendarmerie, Espace G. Schwartz, Gare SNCF, Poste...	Maison d'Elsa, MJC, Concordia, Salle des sports, Piscine Aquapôle...	Cabinet médecin, Pharmacie...

Fréquence	Nombre & type de véhicules	Jours & période de fonctionnement	Amplitude	km	Temps de parcours	Nombre de service
Toutes les heures	1 Midibus	Lundi au samedi Toute l'année	7h - 19h	7.5	00:26	24

Priorité enfance

Depuis plus de 90 ans (1927), l'association **"La Vie au Grand Air pour l'Enfance Malheureuse"** créée à l'origine pour offrir des séjours à la campagne aux enfants anémiés des villes, est devenue Fondation en 1982. Elle n'a cessé de se développer, en innovant dans ses pratiques et surtout en s'adaptant aux évolutions sociales et à la protection de l'enfance et de la famille. C'est ainsi que la nouvelle devise de la Fondation est devenue **"Priorité Enfance"** dont l'antenne pour le Pays-Haut est située au 4 rue de la Tiriée à Briey. Younès Nassimi, Directeur, et Céline Reichling, cheffe de service, évoquent ici leurs priorités.

Lorsque le juge décide que tel ou tel enfant doit être éloigné un certain temps de ses proches pour cause de carences éducatives, de maltraitance ou de parents souffrant d'addiction, c'est la Fondation **"La Vie au grand Air - Priorité Enfance"** qui les prend en charge. Suite à une décision de justice, ils sont 45 sur le Pays de Briey à être placés dans trois maisons et plusieurs familles d'accueil. Ces structures sont financées par le Conseil Départemental.

Recherche d'assistantes familiales...

Mais comme le souligne Céline Reichling, *"à leur majorité, ils peuvent choisir de retourner au domicile de leurs parents, de prendre une chambre dans un foyer de jeunes travailleurs ou un appartement que nous possédons à Briey, à condition d'avoir un projet scolaire précis pour bénéficier d'une place"*.

Le Directeur de la Maison d'enfants à caractère social du Pays-Haut, Younès Nassimi, précise que la Fondation *"a en projet, l'extension du placement familial. C'est pourquoi les travailleurs sociaux sont actuellement à la recherche d'assistantes familiales pouvant accueillir des tout petits (de 0 à 3 ans), car la pouponnière qui s'en occupe est à Nancy où il y a déjà beaucoup d'enfants. Le Pays-Haut est un peu loin de Nancy, donc les droits de visite sont compliqués pour les parents"*.

C'est la raison pour laquelle le placement dans des familles d'accueil de notre secteur est recherché en priorité, ce qui permet en outre aux enfants qui en ont l'autorisation de rentrer chez eux en fin de semaine.

...et de deux maisons

Les deux responsables locaux de la Fondation soulignent aussi combien ils aimeraient *"trouver deux maisons supplémentaires (sur Briey et Longwy) pour accueillir des bambins de 3 à 6 ans avec les besoins qui découlent de ce bas âge et sur lesquelles les travailleurs sociaux sont vigilants : éducateurs jeunes enfants, veilleurs de nuit, limitation du nombre d'enfants par chambre à deux..."*

Pour offrir le meilleur environnement possible, il est nécessaire de disposer de manuels, de livres, de matériel de puériculture. Au terme des extensions prévues, ce sont 65 enfants qui pourront être accueillis. Mais comme partout, les politiques de restrictions sont à l'oeuvre pour économiser, c'est pourquoi il est fait appel à la générosité de tous.

L'agrément de la PMI (Protection Maternelle Infantile)

Pas question de réduire le niveau des prestations pour ces petits car *"nous voulons ce qu'il y a de mieux pour un enfant, le meilleur environnement pour chacun"* précise avec détermination Céline Reichling qui ajoute que *"la PMI délivre un agrément aux personnes souhaitant devenir assistantes maternelles. Ensuite, l'assistante a pour mission d'intégrer l'enfant accueilli dans son milieu familial afin de lui garantir son développement dans tous les domaines tout en favorisant ses relations avec sa famille"*. En France, l'assistant familial est rémunéré et comme le dit Madame Reichling en conclusion *"les assistantes familiales recrutées par notre Fondation bénéficient ensuite d'un accompagnement éducatif régulier et de l'aide d'un psychologue"*.

POUR TOUT CONTACT

Association **"La vie au grand air"** - AE du Pays-Haut
4 rue de la Tiriée
BRIEY - 54150 VAL DE BRIEY
Tél. : 03 82 20 90 26
Courriels :
ynassimi@lavieaugrandair.fr
creichling@lavieaugrandair.fr





Centre de secours recherche volontaires

Le 29 septembre de l'année passée a été inaugurée, rue Henri Bezon, la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers de Jarny. Occupant 1 500 m² en plein centre-ville, le nouveau centre de secours est fonctionnel et offre tous les avantages modernes à l'action des soldats du feu. C'est le Lieutenant Julien Dall'Asen qui répond à trois questions pour mieux connaître notre centre et les moyens d'assurer sa pleine efficacité grâce au recrutement de volontaires.

Sur quels effectifs et quelle organisation repose le centre de secours de Jarny ?

Le centre de secours de Jarny est actuellement composé de 49 agents, tous sapeurs-pompiers volontaires. Ils ont donc une activité professionnelle et viennent en plus, exercer l'activité de sapeur-pompier sur leur temps libre. En ce qui concerne l'organisation, le centre de secours de Jarny possède une garde en caserne de 3 personnes du lundi au jeudi de 7h à 19h et 24h pour le vendredi, samedi et dimanche. Le reste du personnel est en astreinte à son domicile, prêt à rejoindre la caserne pour assurer une mission de secours.

Quelles sont les missions et avec quel matériel l'activité du centre est menée, sur quel périmètre d'action ?

Globalement, nos missions sont au nombre de trois. Le Secours A Personnes (SAP) représente presque 80% de nos missions et englobe tout ce qui est malaise, blessure, assistance à personne, accident de la circulation, etc. Les Opérations Diverses (DIV) correspondent à environ 10 % de l'activité et comprennent les faits d'animaux, fuites d'eau, inondations... Enfin, l'Incendie (INC) représente 8 à 10 % de notre activité. Il s'agit du feu de cheminée

en passant par le feu de véhicule ou d'habitation. Afin de réaliser ses missions, le centre de secours dispose de deux ambulances (SAP), d'un fourgon pompe tonne (INC), d'une échelle aérienne de 30 mètres (INC, DIV, SAP), d'une citerne grande capacité contenant 8 000 litres d'eau (INC), d'un dévidoir automobile contenant 4 kilomètres de tuyaux afin d'aller chercher des points d'eau pérennes dans les endroits où le réseau n'est pas suffisant (INC), d'un camion-citerne dit "feux de forêt" ayant des capacités à rouler hors chemins carrossables (INC) et d'un camion tout usage (DIV).

Comment s'organise le recrutement des volontaires ?

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il suffit de prendre contact avec le chef de centre afin de venir retirer un dossier d'engagement. Des épreuves sportives sont réalisées et servent d'indicateurs concernant l'aptitude physique du candidat. S'en suit une visite médicale auprès d'un médecin sapeur-pompier, permettant de déclarer le candidat apte à être engagé. Puis le cursus de formation peut débuter.

Cet engagement est accessible à tous types de profils, hommes et femmes âgés entre 18 et 40 ans.

Pour tout renseignement : cc.JAR@sdis54.fr

L'escalade, un sport complet

À l'origine, l'escalade consistait à accéder à un endroit surélevé donnant un meilleur champ de vision pour une meilleure protection contre les dangers. Déjà les hommes préhistoriques escaladaient certaines parois rocheuses offrant des cavités en hauteur afin d'être protégés des animaux sauvages et autres prédateurs. Aujourd'hui, l'escalade est une discipline sportive à part entière et de haut niveau, pour laquelle des compétitions internationales sont organisées. A Jarny, il existe depuis bientôt trois ans, une section sportive d'escalade dont l'initiateur et le responsable est Monsieur Hugo Chatard, qui a bien voulu répondre à nos questions.

EN QUOI CONSISTE CETTE PRATIQUE SPORTIVE ?

Dit le plus simplement, elle consiste à trouver son itinéraire sur une paroi plus ou moins verticale afin d'arriver en haut de la voie. Elle se pratique le plus souvent à deux personnes encordées : un assureur et un grimpeur. Si les modalités de pratique sont multiples, au sein de notre club, l'activité s'oriente autour d'une pratique en SAE (Surface Artificielle d'Escalade) ainsi que quelques sorties sur des sites naturels de la région.

POURQUOI CET INTÉRÊT POUR L'ESCALADE ?

Pour moi l'escalade est vraiment une pratique humaine riche. Activité dite "de pleine nature", elle nous demande de nous adapter à l'environnement naturel, à le respecter. Une attitude vraiment importante à transmettre aux jeunes d'aujourd'hui. J'ajoute que si l'escalade fait appel à des ressources énergétiques et motrices, la réflexion et la concentration sont tout aussi importantes dans la progression et la recherche d'itinéraires plus ou moins complexes. Pour faire face à la peur du vide et à la chute, la maîtrise de ses émotions est primordiale. Ainsi se renforce la confiance en soi et la



capacité d'autodétermination de chacun. Enfin, la cordée implique une responsabilité réciproque quant à la sécurité et à l'intégrité physique d'autrui. Autour de cette symbolique se créent de réels liens humains.

QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ET DEPUIS QUAND PRATIQUEZ-VOUS L'ESCALADE ?

J'ai 38 ans et ce sont mes professeurs d'EPS au lycée qui m'ont fait découvrir cette activité par le biais des séances d'EPS et d'UNSS. Dans ce cadre, nous avons fait un séjour dans les Alpes où j'ai eu le déclic. Ensuite, les études m'ont fait prendre un peu de distance avec cette activité mais j'y suis revenu à 25 ans.

QUAND ET POURQUOI LA CRÉATION D'UNE SECTION SPORTIVE POUR L'ESCALADE À JARNY ?

Le club a bientôt 3 ans. Il n'y a pas de club d'escalade aux alentours. Pour grimper en salle, il faut aller soit sur Metz ou Thionville et la période hivernale est longue pour ceux qui aiment grimper à l'extérieur. Cette activité se développe énormément, en atteste les différentes structures privées qui ouvrent leurs portes dans la région. Alors quand le mur d'escalade a vu le jour dans le gymnase du lycée Jean Zay, grâce à la participation du Proviseur (M. Chea), de l'USJ (M. Libotte) et de la commune, la création du club s'imposait.

COMBIEN ÊTES-VOUS À PRATIQUER CETTE DISCIPLINE ?

A l'heure actuelle, nous comptons 60 licenciés, soit quasiment le plafond de notre capacité d'accueil, compte tenu du nombre d'encadrants diplômés et des créneaux dont nous disposons. Cela correspond à une quarantaine d'enfants

(8 à 16 ans) et une vingtaine d'adultes. Nous formons chacune et chacun à la pratique de l'escalade en sécurité (assurage, encordement, passage des passeports fédéraux : blanc, jaune, orange, vert...) et nous offrons aux plus petits une découverte de la compétition en association avec les autres clubs de la région lorraine. D'ailleurs, une manche se disputera au gymnase du lycée Jean Zay le dimanche 3 juin 2018.

OÙ ET QUAND PRATIQUEZ-VOUS ?

La pratique se déroule au gymnase du lycée Jean Zay, rue de la Tuilerie à Jarny.

- Mardi 17h30/19h = cours enfant 8-10 ans
- Mardi 19h/21h = créneau adultes
- Jeudi 19h30/21h = cours enfants 11-16 ans
- Jeudi 20h/22h = créneau adultes (passeport orange seulement).

À PARTIR DE QUEL ÂGE PEUT-ON COMMENCER L'ESCALADE ?

Nous accueillons les enfants à partir de 8 ans. Je recommande aux parents de prendre contact avec moi en fin d'année scolaire afin de pré-inscrire leurs enfants pour la saison 2018-2019, car étant donné la forte demande et pour des raisons évidentes de sécurité, nous ne pouvons pas accepter tout le monde. Par contre, il n'y a pas de limite d'âge.

COMMENT ADHÉRER À VOTRE CLUB ?

Le plus simple est de me contacter par mail h.chatard@laposte.net ou par téléphone au **06 26 94 50 37** ou encore de venir discuter avec nous lors des séances du mardi ou jeudi. Je précise qu'il n'est pas nécessaire d'être 2 pour pratiquer. Il y a toujours quelqu'un qui se fait un plaisir de partager un moment convivial et sportif.

Fête de la Nature le 2 septembre 2018



Le Domaine de Moncel va accueillir le dimanche 2 septembre, sa 16^{ème} fête de la Nature.

Sur une dizaine d'hectares, ce seront plus de 80 exposants (marché Bio, commerce équitable, terroir, artisanat, produits et matériaux naturels), les associations spécialisées (naturalistes, chasseurs, randonneurs, jardiniers, pêcheurs, apiculteurs...), de nombreux animaux, des spectacles et des animations pour les enfants (promenade en poneys, calèche-taxi, château-toboggan gonflable, tir à l'arc...)

Toutes les animations et activités proposées sont gratuites et ouvertes à tous !

NOUVEAUTÉ 2018 :

Le chien dans tous ses états !

Spectacles, animations et activités dédiés au monde canin (agility, dog dancing, chiens de troupeau, chiens guides...)

Entrée libre de 9h à 19h.
Restauration rapide sur place.

**Navette en bus disponible à partir de 11h
avec départ toutes les ½ heures :**

11h00 : Grotte de Moulinelle
11h05 : Gare
11h10 : Bricomarché
11h15 : Mairie

Vaste parking gratuit sur place.
Renseignements en Mairie au 03 82 33 14 54

Maison de l'Environnement

Programme des animations tout public proposées au château de Moncel
en partenariat avec le CPIE de Meuse
Sur inscription au 03 82 33 14 54 – GRATUIT

MAI



Formation lombricompostage

Venez apprendre à fabriquer et utiliser un lombricomposteur permettant de composter ses déchets de cuisine.

Samedi 19 mai de 14h à 16h

JUIN

Formation Jeux en objet de récupération

Venez apprendre à créer de nouveaux objets (corne de brume, Kazoo...) à partir de matériaux recyclés.

Samedi 09 juin de 14h à 16h

Formation Jeux buissonniers

Venez découvrir la fabrique de jeux et jouets en bois avec des matériaux naturels, glanés dans la nature et plus particulièrement en forêt.

Samedi 30 juin de 14h à 16h



SEPTEMBRE



Mon caddie éco-responsable à la fête de la Nature

Animation pour apprendre à mieux consommer.
Dimanche 02 septembre de 10h à 19h

Formation Patchwork

Venez vous initier à la technique du Patchwork.
Samedi 22 septembre de 14h à 17h30

OCTOBRE



Fabrication de produits d'entretien

Venez apprendre à préparer vous-même des produits d'entretien écologiques simples et économiques.

Samedi 06 octobre de 14h à 16h

Fabrication de mangeoires à oiseaux

Création de mangeoires à oiseaux avec des matériaux récupérés.

Samedi 20 octobre de 14h à 16h

INFOS PRATIQUES : L'inscription est obligatoire (places limitées en nombre) :
Maison de l'environnement - Château de Moncel - Rue Emile Bouchotte
Tél : 03 82 33 14 54 – 06 08 17 84 40
Mail : environnement@jarny.fr

L'AMAP du Jarnisy est née

S'agirait-il d'un phénomène de mode ou plus sûrement une forme de retour vers les produits naturels qui représentaient voici quelques décennies à peine l'exclusivité de ce que les humains mangeaient ? Poser la question, c'est y répondre. Il y a urgence à totalement réorienter la production alimentaire. Les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) sont une forme d'organisation de cette nouvelle prise de conscience. Rencontre avec les acteurs locaux du retour vers le futur de nos assiettes.

Elles s'appellent Andrée Fendler et Ghislaine Burki. Il se nomme Joël Grosjean. Ils représentent la direction collégiale de treize co-président.e.s de l'AMAP mise en place à Jarny et ses alentours depuis le 8 décembre 2017. Ces trois-là ont connu une époque où les fruits et légumes poussaient dans une terre sans pesticides ni engrais chimiques. Ils ont connu et consommé des animaux élevés naturellement et sans produits pharmaceutiques. Accompagnés aussi de plus jeunes, ils ont cherché à faire appel à un mode de culture et d'élevage qui se pratiquait par le passé. Ghislaine Burki se souvient de la naissance de cette idée : *"notre première réflexion date de juillet 2017. Nous étions 5 au départ et sur la base de notre*

connaissance d'une AMAP dont certains étaient membres, qui existait près de chez nous, nous avons estimé qu'une création de ce type pouvait bien voir le jour ici aussi." Voilà donc comment a "germé" le projet. Utilisatrice expérimentée de cette forme contestatrice de l'ordre établi de l'alimentation industrielle, elle ajoute : *"on s'est dit que nous allions organiser une réunion et que nous verrions bien si le projet pouvait fédérer des volontaires. Et le 8 décembre, nous étions une trentaine de personnes décidées à tenter la création d'une AMAP"*.

ANIMATION COLLÉGIALE

Restait à mettre en place les outils de la gestion de la structure. Andrée Fendler récapitule les étapes de l'installation. *"On s'est donné tout le mois de décembre pour élaborer un projet de statuts et convoquer une assemblée le 5 janvier 2018. A cette date, nous avons enregistré 23 adhésions et décidé la mise en place d'un conseil collégial d'au moins 10 membres. Avec la venue de six volontaires en plus, nous avons pu désigner 11 co-présidents et convoquer l'assemblée ordinaire de l'association le 23 mars"*. Ce large collège présidentiel limite les risques d'erreurs et les choix effectués, correspondant, en principe, plus aux attentes des adhérents.

CONTRATS AVEC LES MARAÎCHERS

La dimension de solidarité entre les animateurs des AMAP et les maraîchers locaux, constitue le socle de ces structures. C'est pourquoi, comme le souligne Joël Grosjean, *"les maraîchers formulent des propositions pour le contenu de divers paniers, c'est ainsi que*

nous avons un accord pour 36 paniers à 10 euros, en sachant que c'est la nature qui décide. Notre engagement est de soutenir un producteur afin que dans un avenir proche il puisse dégager un revenu par rapport au travail réalisé. Grâce à notre AMAP, un jeune ouvrier de la Sovab qui voulait réorienter sa vie, s'est installé. A cette fin, il a suivi la formation nécessaire à l'acquisition des bases du métier de maraîcher. Par ailleurs, d'autres producteurs sont également soutenus et proposant pain, œufs, viande ou encore miel."

QUALITÉ ET SOLIDARITÉ

Chacun aura compris que la motivation profonde des "amapiens" est double. Elle vise à produire et consommer des fruits et légumes mais aussi de la viande de qualité et inséparablement à nouer des rapports de solidarité solides avec les jeunes producteurs. Aujourd'hui au nombre de 55, les adhérents de l'AMAP du Jarnisy ont signé 123 contrats avec les producteurs. Pour Joël Grosjean, *"l'agriculture paysanne à nos yeux n'est pas une grosse agriculture, mais une multitude de petits producteurs qui renouent des rapports sains et respectueux avec la nature. Cela veut dire que pour nous, il ne s'agit pas seulement de rassembler des consommateurs exigeants sur la qualité de leur alimentation, mais de mener une véritable action d'éducation populaire"*.

ECONOMIE SOLIDAIRE

L'AMAP est donc un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période



définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur. Il représente une forme de circuit court de distribution. Pour le consommateur, c'est l'assurance d'aliments frais, de saison, souvent biologiques, produits à partir de variétés végétales ou races animales locales, pour un prix équitable pour les deux partenaires. Voilà pourquoi une telle association participe de l'économie solidaire car le lien est direct, sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur qui s'engage à l'avance, pour une saison de production. De ce fait, l'adhérent de l'AMAP partage les aléas climatiques qui peuvent modifier à la baisse comme à la hausse, la quantité de produits calculée et planifiée par le producteur. Tel est le risque assumé pour une nouvelle agriculture impliquant chacune et chacun dans ses choix de consommation.

BIEN AU-DELÀ D'UN PANIER HEBDOMADAIRE

A bien y regarder, les AMAP ont une ambition qui dépasse de beaucoup la fourniture régulière de produits de bonne qualité écologique. Nos amis en ont conscience et assument cette dimension sociale de l'AMAP. "Cela favorise le dialogue social autour de la sécurité alimentaire et du goût en respectant la biodiversité. De plus, les AMAP permettent de mieux gérer le foncier et de maintenir des terres fertiles, d'agir pour l'emploi par l'installation de nouveaux jeunes agriculteurs et enfin de contribuer à réduire la consommation énergétique en utilisant des légumes produits à côté de son domicile".

CONTACT : amapdujarnisy@gmail.com



Récupérateurs d'eau de pluie

La Ville de JARNY propose aux habitants des récupérateurs d'eau de pluie pour le jardinage : un kit complet de récupérateur d'eau de pluie de 500L pour 25 euros.

RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS :

Service Développement Durable

Tél : 03 82 33 14 54

Mail : environnement@jarny.fr

L'entretien des extérieurs : une obligation pas une option

Chaque année lorsque le printemps revient, la végétation aussi sort de l'hiver et foisonne. Il est donc important de rappeler quelques règles de bon sens concernant les obligations des particuliers dans ce domaine. Tondre sa pelouse et tailler ses haies, arbres et arbustes c'est obligatoire !

L'article 23-3 du Règlement Sanitaire Départemental (arrêté préfectoral du 05/08/1981) indique ainsi que "Les jardins et leurs aménagements, ainsi que les plantations doivent être soigneusement entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations". Il en va de même si le logement n'est plus habité ou mis en vente. Un locataire ou un propriétaire ne doit pas laisser, par exemple, les herbes de son jardin devenir hautes, ce qui risquerait d'attirer les nuisibles. Pour mémoire en cas de location, c'est au locataire de faire l'entretien courant du jardin. Le propriétaire assure l'élagage des hauts arbres et fournit un jardin parfaitement entretenu au jour du bail. Il est à noter qu'en droit privé, les haies et les arbustes doivent être plantés aux distances édictées par le code civil (articles 671 à 673), à savoir 50 cm de la propriété voisine pour une hauteur de 2 m maximum et 2 m de la propriété voisine pour une plus grande hauteur. Il est aussi précisé que les branches et racines ne doivent pas dépasser chez le voisin qui peut vous contraindre à les couper. De manière non-exhaustive, cette

obligation d'entretien s'applique aussi le long du domaine public. Ainsi l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, rappelle les pouvoirs de police du maire dans ce domaine. Trop de haies débordent encore aujourd'hui sur les trottoirs ou les routes de la commune ! Pour mémoire, le SIRTOM organise chaque année une collecte des végétaux de mars à novembre (calendrier sur leur site). Les déchets ne rentrant pas dans le cadre de la collecte peuvent être déposés à la déchetterie de JARNY (conditions d'accès sur le site www.sirtom.fr ou au 03 82 20 22 00). Enfin rappelons que cette obligation d'entretien de nos espaces verts privatifs se double : d'une interdiction municipale et préfectorale de brûler les déchets verts ; du respect des horaires concernant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses... (tableau horaires ci-dessous). Alors aux prochains rayons de soleil, hop je sors mes outils !

Horaires de travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers (article 6 du règlement sanitaire départemental) :

Jours ouvrables de 8h à 20h

Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

suite Jarny Mag 27

NAISSANCES

FERNANDEZ BRET Hugo 12/12/2017 • JURULLA Livia 16/12/2017 • DE SOUSA Ayana 17/12/2017 • PAUGAIN Daryl 17/12/2017 - SHAFIQ Ashley 17/12/2017 • EL MOUNGARI Yosef 18/12/2017 • DOUIHECH Yousef 20/12/2017 • FRANTZ Lily 24/12/2017 • GRAINDEPICE Lyziana 25/12/2017 • MOUGEOT Roxane 27/12/2017 • MUNOZ MARTIN Ezékiel 27/12/2017 • BLANCHARD Gabin 31/12/2017 - DYRMISHI Sanel 31/12/2017 • TALARICO Gioia 10/01/2018 • BOUCHHIOUA Adem 10/01/2018 • SCHWARTZ Maëlys 13/01/2018 • TONON Louise 20/01/2018 • SCHOLER Kenzo 01/02/2018 • WILLEMIN BOYAT Emiliano 04/02/2018 • MESSENGER Axel 03/02/2018 • BACHELIER Ugo 12/02/2018 • PERIN Alizée 18/02/2018 • OKYAY Dilda 28/02/2018 • MAZET Alexane 05/03/2018 • TARASCHINI Milo 06/03/2018 • PERREY Hugo 07/03/2018 • CHARRROL CORBIN Lohan 08/03/2018 • MIANOWSKI Elio 19/03/2018 • REA Giulia 09/04/18 • PETIT POZZOLO Diego 12/04/18 • SEFERDJELI Sarah 13/04/18 • LINEL Cyrus le 15/04/18

MARIAGES

DI BENEDETTO Daniel et BUZY Lysiane 24/02/2018 • DOME Francis et SALOMON Marlène 10/03/2018 • BIRSTER Benjamin et CUVILLIER Julie 31/03/2018

NOCES D'OR

BILLON Jacques et Anne-Marie HUMBERT 14/04/2018

DÉCÈS

BENOIT veuve KLARES Yvette 14/12/2017 • VELTRI veuve FIORELLINI Caterina 15/12/2017 • LOISON Jacques 17/12/2017 • DALLE FRATTE Pierre 04/01/2018 • KOLONKO Iréna 05/01/2018 • TOUSSAINT veuve ROUSSEL Fernande 12/01/2018 • CHILINGIRIAN veuve SEMERDJIAN Asdghig 14/01/2018 • LECOQ Martial 21/01/2018 • BELLINI Jocelyne 26/01/2018 • GERARDIN Serge 27/01/2018 • MARECHAL veuve GASPARD Raymonde 27/01/2018 • MILANI veuve FOLDA Lina 30/01/2018 • COLNOT épouse AUDINET Josette 03/02/2018 • GERARDIN René 14/02/2018 • DELACOUR Bernard 22/02/2018 • BLETNER Roger 01/03/2018 • MARCIALIS Giuseppe 01/03/2018 • CORRADINI veuve VANELLE Nella 04/03/2018 • LAUTH Michel 09/03/2018 • NAUD Gérard 10/03/2018 • ECK Evelyne 11/03/2018 • APPENZELLER Marie Antoinette 15/03/2018 • SEIDEL épouse LLEDO Corinne 16/03/2018 • GUJISAITTE Michel 16/03/2018 • GIZA Jean-Luc 19/03/2018 • SARRAZIN veuve MANSUY Claudine 24/03/2018 • ARNAUD épouse DETRÉ Lydie 02/04/2018 • COGO veuve MERCURIO Elisabetta 02/04/2018 • DE BELLIS épouse MATHIS Jocelyne 04/04/2018 • MAUGISSE Patrice 09/04/2018



La plaquette de la saison culturelle 2018/2019 disponible début septembre



La richesse des acteurs et des équipements publics culturels de la Ville témoigne de l'engagement politique fort existant à Jarny pour la culture (une école de musique, un cinéma, un service Jeunesse à la tête d'un collectif musical et d'un festival rock renommé, un théâtre, une médiathèque, un service culturel, une compagnie de théâtre professionnelle). L'Espace Rachel Foglia s'ajoute au capital patrimonial et culturel déjà conséquent de la cité. C'est un lieu de rencontre pour tous les habitants et c'est aussi un très beau lieu d'échange et d'expression artistique.



à vos agendas !



Visites guidées le dimanche 16 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine

Si vous n'avez pas encore eu la chance de participer aux visites guidées de l'église St-Maximin et du domaine de Moncel, pierres angulaires du patrimoine jarnysien, voici quelques bonnes raisons de ne pas les rater cette année !

L'église St-Maximin est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Son chœur date de la fin du 13^{ème} siècle. Elle présente un grand intérêt architectural et artistique que Nicole Bourlier vous dévoilera mieux que quiconque puisqu'elle connaît l'édifice depuis toujours. Elle vous parlera des statues et des peintures datant des 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} siècle, des vitraux liés à l'histoire de Jarny (Les otages du 26 août 1914, Ste Barbe protégeant les mineurs). Elle vous racontera comment et pourquoi une petite chapelle s'ouvre à droite du chœur, chapelle qui abrite aujourd'hui des fonts baptismaux assez remarquables semblant remonter au 13^{ème} siècle. Elle évoquera les formidables surprises découvertes lors des restaurations de 1962 et de 2005. Enfin, cerise sur le gâteau, la visite

est complétée par un très beau film réalisé par le Caméra Club d'Auboué, diffusé par Alain Baudet pour l'occasion.

À Moncel, Pierre Gossot vous livrera toute l'histoire du lieu avec diaporama à l'appui. Il vous montrera le blason de la famille de Redon, présent à l'extérieur comme à l'intérieur du château et sa chapelle particulière. En sa compagnie, vous découvrirez un patrimoine architectural et naturel remarquable avec ses doubles colonnes à l'entrée du château, ses balustrades en pierre et ses statues mais aussi son parc classé "Jardin de France" et refuge L.P.O. Il vous apprendra que le château a été occupé par l'armée allemande pendant la guerre 14-18 et qu'il en conserve un témoignage unique dans l'une de ses caves. Vous aurez compris, les visites guidées à l'église St Maximin et au domaine de Moncel peuvent s'avérer passionnantes.

Elles auront lieu le dimanche 16 septembre 2018 à 14h et à 16h, ce qui vous permet d'assister aux deux visites !

12

Le 12^{ème} Jarny Patrimoine...

...portera cette année sur "Les écoles". Il comprendra deux interviews : celle d'une ancienne élève du collège Alfred Mézières côté filles et celle d'une ancienne enseignante à l'école Jules Ferry.

La brochure sera disponible le 16 septembre lors des visites guidées à l'église et à Moncel ainsi qu'en mairie de Jarny à partir du lundi 17 septembre.

À l'initiative du service culturel de la Ville



Spectacle *Création chorégraphique*

Dimanche 20 mai 2018 / 17h / Théâtre-Maison d'Elsa

Création originale mêlant danse, chant et comédie par la troupe Nickel-Agency et les danseurs professionnels Elise Laconi et Nicolas Nivert.

Gratuit sur réservation en mairie au 03 82 20 67 24



Fête de la musique

dimanche 24 juin 2018 / 15h / Espace Gérard Philippe

Concert *Chansons d'hier et d'aujourd'hui* de Régis Cunin et Laurence Becker. Une belle complicité vocale s'est forgée au fil des ans et donne à leur récital un agréable parfum de complète harmonie. Des chansons pour tous à retrouver, à découvrir, à fredonner. Divers groupes de l'école de musique de Jarny assureront la 1^{ère} partie de ce spectacle. **Gratuit sur réservation en mairie au 03 82 20 67 24**



Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bar-le-Duc

Dimanche 14 octobre 2018 / 15h / salle Jean Lurçat

Dirigé par Emmanuelle Roth et Jérôme Gillet. 35 à 40 musiciens sur scène pour un répertoire de musique classique élaboré autour d'airs célèbres.

A l'occasion de ce concert, une urne sera mise à disposition du public pour collecter des dons au profit d'Espoir et Vie dans le cadre d'Octobre rose.

Entrée libre sans réservation

À l'initiative de la Cie du Jarnisy

La quinzaine des ateliers du 15 au 30 juin 2018 / Théâtre-Maison d'Elsa

Un moment fort de la vie de la Compagnie.

Tarifs : 5 € / 4 € - Réservation à la Cie du Jarnisy au 03 82 33 28 67



À l'initiative de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences

Les Lauréats de la Nouvelle Chanson 2018 / 3^{ème} soirée / samedi 26 mai 2018 / 20h30 / Espace Gérard Philippe



Matthias Billard : un surréaliste drôle, un humoriste grinçant, un garnement rêveur et malpoli qui aborde par l'absurde les sujets les plus improbables pour en faire des chansons.



Clio : ses chansons, souvent empreintes d'une douce mélancolie, semblent conçues comme des clips et le cinéma y est bien présent.



Yvan Marc : un album folk-song efficace mâtiné de rock et qui ne dédaigne pas les refrains "grand public" qu'on aimera à fredonner.

Tarifs : 10 € / 8 € - Réservation à l'Espace Gérard Philippe au 03 82 33 53 38

Médiathèque : programme de mi-mai à octobre 2018

Animations

Pour les dernières animations de la saison, veuillez réserver au 03 82 33 11 41 ou par mail à mediatheque@jarny.fr.

Mots doux et p'tits bouts : pour les tout-petits de 0 à 3 ans
Mercredi 16 mai à 10h30 et à 16h : Spectacle "Le Voyage de l'escargot" par Julie André, conteuse
Vendredi 25 mai à 10h

Il était une fois les contes... : pour les enfants de 4 à 7 ans
Mercredi 23 mai à 15h et à 16h



Les ateliers numériques : pour les 8 - 12 ans
Samedi 19 mai à 14h30



Astronomie : pour les 8 à 12 ans
Les samedis à 10h30 :
12 et 26 mai
9 et 23 juin



Prêts, jouez ! : tout public
La ludothèque Le Petit Prince de Joeuf s'installe à la médiathèque le temps d'un après-midi :
Samedi 26 mai de 14h à 16h
Mercredi 20 juin de 14h à 17h

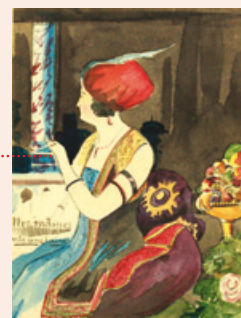
Expositions

Exposition "La Terre est ma couleur" du 15 mai au 15 juin : éd. Rue du Monde, et quizz (en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Vosges)

Exposition de totems sur le thème de l'égalité du 3 juillet au 31 août : réalisés par des élèves du collège Alfred Mézières et de l'école élémentaire de Giraumont, en partenariat avec Johu Thiam, dans le cadre de l'atelier de pratique artistique "Aux œuvres citoyens !". Œuvre collective.

Exposition de photographies anciennes de Jarny
du 5 au 29 septembre

Exposition des aquarelles de Jean Morette du 3 au 27 octobre
réalisées durant sa jeunesse



Concerts (Hall médiathèque - Entrée libre)

Mercredi 6 juin à 15h : Concert de la classe de chant de Jarny dirigée par Samuel Weisser



Samedi 23 juin à 15h : Fête de la musique
Concert de jazz de Tom Massot (saxophone) et Guillaume Marty (guitare)

Horaires d'été et fermeture estivale

En été, la médiathèque change ses horaires d'ouverture du 3 juillet au 1^{er} septembre inclus :

Du mardi au vendredi : 9h - 13h
Le samedi : 9h - 12 h / 14h - 17h

Par ailleurs, **la médiathèque sera fermée du 22 juillet au 6 août inclus. Réouverture le mardi 7 août à 9h.**

La boîte de retour sera fermée durant cette période : nous vous demandons d'attendre la réouverture de la médiathèque pour rendre vos documents.

Pendant les vacances, le prêt de documents sera augmenté (de 7 à 10 livres) et le délai d'emprunt prolongé sur demande.

ÇA C'EST PASSÉ À JARNY

480 convives au repas des aînés jarnysiens



Le repas dansant offert par la Municipalité aux aînés jarnysiens a réuni près de 480 convives le dimanche 11 mars à la salle Auguste Delaune.

Ce moment convivial et festif est toujours très apprécié de nos anciens qui dansent, tournoient et swingent audacieusement sur tous les rythmes produits par l'orchestre "Angelo Orchestra".

Carnaval à Jarny

Le carnaval organisé par le CALC a de nouveau rassemblé de nombreux enfants et adultes dans la salle Jean Lurçat et à ses abords tout au long de l'après-midi du dimanche 25 mars dernier.

Fanfare de rue, spectacle musical, arts du cirque, manège et stands gratuits de jeux et maquillage, restauration rapide... Tous les ingrédients étaient réunis pour un beau moment festif et convivial !



ANIMATION



Fête foraine du 26 au 29 mai

La fête foraine s'installera sur la place Leclerc du samedi 26 au mardi 29 mai 2018, avec ses 38 forains et 57 attractions :

- 17 manèges enfants
- 7 manèges ados/adultes
- 6 snacks
- 7 confiseries
- 4 jeux de pinces
- 10 jeux d'adresse
- 6 pêches aux canards.

Tous les manèges seront à tarif réduit le mardi 29 mai et le feu d'artifice sera tiré vers 23 heures.



Fête nationale jeudi 13 juillet au square Toussaint

Les festivités débiteront à 18h00 avec manège gratuit pour les enfants, en présence des associations jarnysiennes.

L'inauguration de la fête aura lieu en musique avec l'Harmonie Municipale de Jarny, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le fameux groupe "Cosmic Clic" assurera les animations musicales tout au long de la soirée.

Un feu d'artifice sera tiré vers 23 heures et la soirée se poursuivra en musique jusqu'à 1 heure du matin.



Thé dansant 21 octobre offert aux aînés jarnysiens

Le traditionnel goûter dansant offert aux aînés par la Municipalité aura lieu dimanche 21 octobre 2018 de 15h à 19h, salle Jean Lurçat. Cet après-midi festif sera animé par l'orchestre "Angelo Orchestra". Un transport est prévu par minibus et peut même, sur demande, être adapté aux personnes à mobilité réduite. Le goûter est exclusivement réservé aux aînés jarnysiens.

Nouvelle formule :

Courrier d'inscription transmis par boîte à lettres.

Un courrier d'inscription comprenant un coupon-réponse sera distribué dans toutes les boîtes à lettres de Jarny, du 20 au 24 août 2018. Le coupon-réponse devra être remis en mairie au plus tard le 14 septembre 2018 !



Plein Air de Rock : une affiche électrique !

Du gros son pour cette 24^{ème} édition du festival Jarnysien avec 8 groupes à l'affiche. Rendez-vous dès 16h30 au domaine de Moncel pour un marathon musical. Les festivaliers pourront planter leur tente au camping "du lapin qui hurle la nuit !"

TARIFS :

10 € en pré-vente (hors frais de location)
15 € sur place

Amateurs de rock, on compte sur vous !

Renseignements et réservations :

www.pleinairderockjarny.fr



Centres aérés : un été vitaminé



Le centre aéré de Jarny (château de Moncel) accueillera les enfants de 3 à 12 ans révolus pour 7 semaines d'animation **du 9 juillet au 24 août**.

Au programme : activités manuelles, arts du cirque, initiation à l'éveil musical, sorties piscine et cinéma, grand jeu, spectacle vivant...

Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 11 juin 2018 à la mairie de Jarny – Service sport/ loisirs / Tél : 03 82 33 14 54.

Se munir de la notification d'Aides aux Temps Libre de la CAF pour les familles bénéficiaires ou d'une attestation de droits où figure le quotient familial pour les allocataires CAF.

QUOTIENT FAMILIAL		moins de 270 €	de 271 € à 750 €	de 751 € à 1 500 €	de 1 501 € et plus
Inscription	Journée complète	27,25 €*	28,25 €*	48,25 €*	51,75 €*
	1/2 journée	9,50 €	10 €	20 €	20,50 €

* la Ville de Jarny accorde une participation financière de 0,45 € par enfant inscrit en journée complète par jour (2,25 € pour une semaine de 5 jours). Cette réduction s'applique aux familles Jarnysiennes dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs de Moncel.

NOUVEAU

Des centres aérés seront organisés à Jarny pendant les vacances de la Toussaint. Les inscriptions auront lieu en mairie dans le courant du mois de septembre. Un document d'information sera remis aux enfants dans les écoles.

OPPOSITION

L'OLC EN MODE CORZANI

En janvier 2018, la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences a commandé un audit sur les 15 bâtiments transférés sur cette nouvelle entité. Son rapport est affligeant : une grande disparité entre les bâtiments, certains étant correctement suivis, d'autres n'ayant jamais fait l'objet ni de diagnostic ni d'établissement de D.T.A, des anomalies de sécurité ont été relevées concernant plusieurs services de la ville de Jœuf (sécurité incendie, etc.) Montant des travaux urgents de mise aux normes : 192 060 €. La négligence Corzanienne nous présage le mauvais augure d'une présidence en 2020 en OLC.

Pierre DÉCLÈS pour "Jarny en Action"

PARTISAN DU DÉBAT, JAMAIS L'HOMME D'UN PARTI

Je ne me sens pas isolé politiquement. À mon avis, les solitaires sont aujourd'hui dans les partis, mais on peut refuser d'être un fanatique, sans cesser d'être militant.

En tant qu'élus, nous sommes des capteurs de choses invisibles de la politique et nous sommes légitimes à plusieurs titres à intervenir dans les lieux de décisions que sont les commissions communales et les conseils municipaux.

J'ai envie de croire que nous avons un objectif commun, la défense de la démocratie et la bonne santé de notre commune.

Dominique BISIAUX, élu indépendant

ORIENTATIONS LIBÉRALES DU GOUVERNEMENT, CASSE DES SERVICES PUBLICS : STOP

À Jarny nous avons encore la chance d'avoir une Gare, de disposer d'un tissu associatif riche et dynamique. Ce sont pourtant deux des piliers auxquels Emmanuel Macron a décidé de s'attaquer, témoignant de sa volonté de privatiser et libéraliser tout ce qui constitue les fondements de notre démocratie et de notre vivre ensemble. Ainsi en va-t-il de la destruction du statut des cheminots et de la libéralisation du transport ferroviaire, tout comme du mépris du monde associatif.

En juillet 2017, le Gouvernement a décidé brutalement de la suppression massive de centaines de milliers de contrats aidés – dont beaucoup dans les associations, soit une baisse de 2,8 milliards d'euros. Cette décision n'a fait l'objet d'aucune concertation, prenant de court les associations et les bénéficiaires dont les contrats n'ont pas été renouvelés, engendrant de nombreux drames humains. Les associations, qui jouent un rôle indispensable en matière de lien social et de construction de la société, doivent pourtant être considérées à leur juste valeur : il leur faut des emplois associatifs qui correspondent à leurs besoins.

La réforme ferroviaire du Gouvernement repose quant-à-elle sur trois piliers : l'ouverture à la concurrence, la disparition du statut des cheminots et la transformation de l'entreprise publique historique en société anonyme de droit privé.

Or, la mise en concurrence et la privatisation ne sont pas inéluctables ; l'Union européenne elle-même rend des dérogations possibles. Le Gouvernement a la possibilité légale de maintenir un opérateur ferroviaire public unique et intégré. Le mouvement du 22 mars pour la défense du service public a constitué un succès : accompagnons ce mouvement.

Céline HENQUINET et Dominique COLNAT
Groupe socialiste "Jarny agit ensemble"

À PROPOS DU BUDGET 2018 PROPOSÉ PAR LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les médias l'ont claironné : la France est passée sous la barre des 3 % de déficit imposée par l'Union européenne. Il est souligné que les collectivités locales ont à cet égard été de bons élèves. À quel prix ? La baisse de leurs dépenses de fonctionnement et surtout un recul historique de leurs investissements, au plus bas depuis 1970, selon plusieurs rapports.

Et à Jarny ? Avec la crise de 2008, que les gouvernements ont fait payer par des coupes budgétaires, il a fallu préserver l'essentiel et le plus visible, le fonctionnement, dont le budget dépasse maintenant régulièrement celui des investissements, contrairement aux années d'avant la crise.

En 2018, prenons acte que, en ce qui concerne le fonctionnement, les subventions aux associations, l'aide sociale facultative, sont maintenues, et que les taux d'imposition ne sont pas modifiés - rappelons leur niveau élevé, aggravé par les nouveaux taux de la communauté de communes issue de la fusion et votés par la majorité.

Pour l'investissement, il y a deux secteurs où de très gros efforts seraient nécessaires : la voirie et Moncel. Des sommes certes non négligeables leur sont attribuées. Mais par rapport aux besoins on est loin du compte, car le cadre national dicte ses contraintes.

Mais sommes-nous élus pour seulement faire de notre mieux dans un contexte de pénurie budgétaire imposé par le gouvernement ?

Arrive le moment où faire ce qu'on peut signifiera faire très très peu.

Oui, ce gouvernement Macron-Philippe attaque les communes avec la même brutalité que le Code du travail, les services publics, la SNCF. Il veut aller vite parce qu'il sait qu'il ne bénéficie d'aucune légitimité. C'est pourquoi en ce qui me concerne, j'appelle à manifester en mai à Paris pour dire : "Macron, un an suffit !"

Christian MINARY,
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité
du gouvernement et de l'Union européenne"
chrisminary54@orange.fr

DES FINANCES SAINES POUR DES BUDGETS AMBITIEUX

Lors du dernier conseil municipal, et comme chaque année, nous avons eu l'occasion de procéder au vote des comptes administratifs retraçant l'année 2017 et des budgets primitifs pour l'année 2018. L'année 2017 a vu la réalisation de nombreux investissements structurants pour notre ville et la situation de clôture des comptes laisse apparaître une bonne situation financière. Faut-il le rappeler mais les finances de la ville de Jarny sont saines et ce malgré les baisses de dotations d'Etat avec un manque à gagner pour notre ville de 1,3 millions d'euros en quatre ans, n'en déplaise à nos détracteurs !

C'est justement grâce à cette situation financière saine, résultante de choix de gestion réfléchis et adaptés, que nous pouvons envisager d'investir encore et toujours sur notre ville et cela afin de vous apporter un meilleur cadre de vie et des services qui répondent à vos attentes. L'investissement est le moteur d'une ville, sans investissement elle se meurt ce qui n'est pas le cas de Jarny !

Ainsi sur cette année 2018, ce sont près de 2,8 millions d'euros qui seront investis sur votre ville, se décomposant de la façon suivante : près de 1,4 millions d'euros au titre du patrimoine avec par exemple la réalisation d'un club house au niveau du stade Génot pour 215 000 euros, réhabilitation des cours de tennis couverts pour 200 000 euros, réhabilitation du château de Moncel pour 200 000 euros, transformation

de l'ancienne caserne des pompiers en locaux pour les services techniques pour 200 000 euros, travaux dans les écoles pour un peu plus de 150 000 euros, etc... Les voiries ne seront pas en reste puisque que près d'1,2 millions d'euros seront investis cette année avec par exemple la reprise des enrobés et trottoirs de l'avenue Wilson, traversée de Droitaumont village, route de Friaucelle et Giraumont, parking de la poste, renforcement de la défense à incendie à la sortie de Jarny en direction de Mars-la-Tour, etc... Pour finir et comme c'est le cas depuis quelques années, 200 000 euros d'investissement ont été budgétés pour la réalisation de travaux et de projets que vous avez choisis dans le cadre du budget participatif,

Sur le budget annexe de l'eau potable, près de 650 000 euros seront investis pour améliorer le rendement de nos réseaux dans l'optique de faire en sorte qu'à l'horizon de la fin du contrat avec la société Véolia la gestion de l'eau potable soit totalement maîtrisée par le service public, et cela dans le respect de la délibération prise unanimement en conseil municipal en avril 2015. En deux ans, ce seront près 1,2 millions d'euros qui auront été investis sur la ville.

Comme vous pouvez le constater en 2018, les budgets primitifs sont de nouveau ambitieux en matière d'investissements, et leurs votes n'ont pas appelé d'opposition ni de critique, signe d'une bonne gestion !

**Hervé BARBIER pour les groupes
"communistes et républicains" et "société civile"**

L'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE JARNY POUR PLUS D'ATTRACTIVITÉ

L'attractivité d'un territoire est généralement assimilée à la capacité de ce territoire à attirer et à retenir les facteurs de production et/ou la population. L'attractivité est la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation temporaire ou durable pour tout ou partie de ses activités professionnelles et / ou personnelles.

Il est à la charge des élus de proposer un espace urbain favorisant la mixité des déplacements (individuel, collectif, doux, motorisé), des habitants (âge, famille, isolé, niveau social), des modes de consommation (circuits courts, du producteur au consommateur, petites et moyennes surfaces), des loisirs (culturels et sportifs), de l'environnement ("béton" et espace de verdure) et l'accessibilité des services sociaux, médicaux et administratifs.

Chaque élu, dans sa délégation, au regard de ses compétences, de ses sensibilités et des moyens financiers alloués y est attentif. Il assure une vigilance coordonnée pour répondre au mieux aux besoins croissants et évolutifs de la population. Chacun doit pouvoir, au regard de l'offre, s'épanouir. Et si, par hasard, la personne ne trouvait pas, dans la limite du territoire l'offre permettant son parfait épanouissement, le travail complémentaire avec la communauté de communes

lui permettra de trouver une réponse.

Chaque ville, quelle que soit sa dimension, entre aujourd'hui en concurrence avec d'autres communes du territoire. Mais, en 2018, Jarny est une ville à dimension humaine, avec un sens du contact journalier, un lien social favorisé, avec des espaces de construction immobilière mixtes et partagés, avec de nombreux services équivalents à ceux de grandes villes (offre culturelle, sportive, associative), facilitant une démocratie participative, en toute sécurité.

Pourquoi donc aller chercher ailleurs ce que nous pouvons trouver au pied de notre porte ?

A vous, médecins généralistes, spécialisés, professionnels de santé, venez découvrir notre belle ville pour vous installer temporairement pour votre activité professionnelle ou durablement en famille !

La ville s'engage à votre côté pour répondre au mieux aux besoins de la population et favoriser un développement harmonieux de chacun pour un mieux-être quotidien. Car c'est la somme de tous ces petits "plus" qui favorisent et renforcent l'attractivité du territoire. Et c'est l'engagement qu'ont pris les élus durant ce mandat et qui portera aussi ses fruits au-delà de 2020.

**Catherine GUILLON et Denis WEY
Groupe des Verts "Jarny unir les volontés"**



Par **Laurence Becker**
et **Régis Cunin**
- 1^{ère} partie - École de Musique de Jarny



CHANSONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Dimanche 24 juin 15^h

Espace Gérard Philippe à Jarny

RÉSERVATION

GRATUIT

Service culturel / Mairie - 03 82 20 67 24